



**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

Honneur - Fraternité - Justice

**MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Référence de publication:

**EuropeAid/133379/D/WKS/MR**

**Convention de Financement N°MR/FED/22437**

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA  
ROUTE NOUAKCHOTT – ROSSO**

**TRONÇON 1 - NOUAKCHOTT - BOMBRI**

**VOLUME I**

**Section 1 : Instructions aux soumissionnaires**

**Section 2 : Formulaire de soumission**

**Section 3 : Garantie de soumission**

**Section 4 : Questionnaire**

***Financés par le 10<sup>ème</sup> FED et le Gouvernement mauritanien***

**MARS 2013**

## AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX



### République Islamique de Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques  
et du Développement  
Ordonnateur National du FED



---

## AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

**Travaux de reconstruction de la route Nouakchott – Bombri:**

**Tronçon 1 de la route Nouakchott – Rosso.**

**Lieux d'exécution : Nouakchott – Bombri. République Islamique de Mauritanie**

### 1. Référence de publication

EuropeAid/133379/D/WKS/MR

### 2. Procédure

Ouverte

### 3. Programme

10<sup>ème</sup> FED

### 4. Financement

Convention de Financement N° MR/FED/22437

### 5. Pouvoir adjudicateur

**Monsieur l'Ordonnateur National du FED**

S/C Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du FED

BP 3006 (Voir plan au point 23)

Nouakchott – MAURITANIE

Téléphone: (00) 222 4525 5263 / Télécopie: (00) 222 4525 6008

E-mail: [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

---

## SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

### 6. Description du marché

Marché de travaux pour l'élargissement, le renforcement et la reconstruction de la chaussée ainsi que la reconstruction systématique des ouvrages d'assainissement transversaux, l'amélioration de l'assainissement longitudinal et la mise en place de la signalisation horizontale et verticale.

### 7. Nombre et intitulés des lots

Un lot unique.

---

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) qui sont établies dans l'un des pays ACP, un des Etats membres de l'Union européenne ou dans un pays ou un territoire autorisé par l'accord de Partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après) La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales . Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

## 9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE.

## 10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre pour cet appel d'offres. Les offres couvrant une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour cet appel d'offres. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres. Ce point appel d'offre n'est pas divisé en lots.

## 11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de 500.000 (cinq cents mille) euros lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

## 12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution représentant 10% du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

## 13. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite de site obligatoire suivie d'une réunion d'information (cf. section 6 des instructions aux soumissionnaires) seront organisées par le maître d'ouvrage comme suit :

- Visite de site:

Date: le 28/04/2013 à 9h00 (heure de la Mauritanie - GMT).

Lieu : Carrefour de Bamako à la fin de la double voie à la sortie de Nouakchott

- Réunion d'information:

Date : le 28/04/2013 à 13h00 (heure de la Mauritanie - GMT).

Lieu : Ministère des Affaires Economiques et du Développement  
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National

Téléphone: (00) 222 4525 5263 / Télécopie: (00) 222 4525 6008

## 14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 15. Période de mise en œuvre des tâches

La période de mise en œuvre est de **trente-deux** (32) mois.

## CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

### 16. Critères de sélection

Afin d'être considérés comme éligibles pour l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection repris dans la section 12.2 des instructions aux soumissionnaires en termes de leur capacité économique et financière ainsi que de leur capacité technique et professionnelle.

### 17. Critères d'attribution

Le prix.

---

## SOUMETTRE UNE OFFRE

### 18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de

**Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)**

BP 3006 (Voir plan au point 23)

Nouakchott – MAURITANIE

Téléphone: (00) 222 4525 5263 / Télécopie: (00) 222 4525 6008

E-mail: [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

moyennant le paiement de **Quatre Cents Mille ouguiyas (équivalents à mille euros / 1.000 €)**, qui exclut les frais de port. Pour ce faire, les intéressés doivent s'adresser au Trésor Public (voir plan au point 23) et faire le versement sur le compte de la CAON:

**No. compte: 430 300 571**

**Libellé: DAO Nouakchott – Bombri**

Une quittance sera délivrée par le Trésor au moment du versement. Contre cette quittance, les intéressés peuvent retirer le DAO en version papier à la CAON. Avec la livraison du DAO, un justificatif de l'acquisition sera émis. Seules les offres comprenant ce justificatif seront prises en considération.

Au préalable, et pour consultation, le DAO peut être téléchargé en version PDF à partir de l'adresse internet suivante (recherche avec le numéro de référence de la publication 133379) :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

Il peut aussi être téléchargé à partir du site du Ministère des Affaires Economiques et du Développement:

<http://www.economie.gov.mr/economiques/home.aspx>

Il peut également être consulté dans les locaux de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres version papier, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

**Monsieur l'Ordonnateur National du FED**

S/C Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du FED

BP 3006 (Voir plan au point 23)

Nouakchott – MAURITANIE

Téléphone: (00) 222 4525 5263 / Télécopie: (00) 222 4525 6008

E-mail: [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

(en mentionnant la référence de publication indiquée au point 1), au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site Internet d'EuropeAid à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

## 19. Date limite de soumission des offres

Le lundi 17/06/2013 à 12h00 (heure de la Mauritanie - GMT).

Les offres seront reçues à l'adresse suivante :

### Monsieur l'Ordonnateur National du FED

S/C Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du FED

BP 3006 (Voir plan au point 23)

Nouakchott – MAURITANIE

Téléphone: (00) 222 4525 5263 / Télécopie: (00) 222 4525 6008

E-mail: [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération

## 20. Séance d'ouverture des offres

Le lundi 17/06/2013 à 13h00 (heure de la Mauritanie - GMT).

Lieu: Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED. Salle de réunion

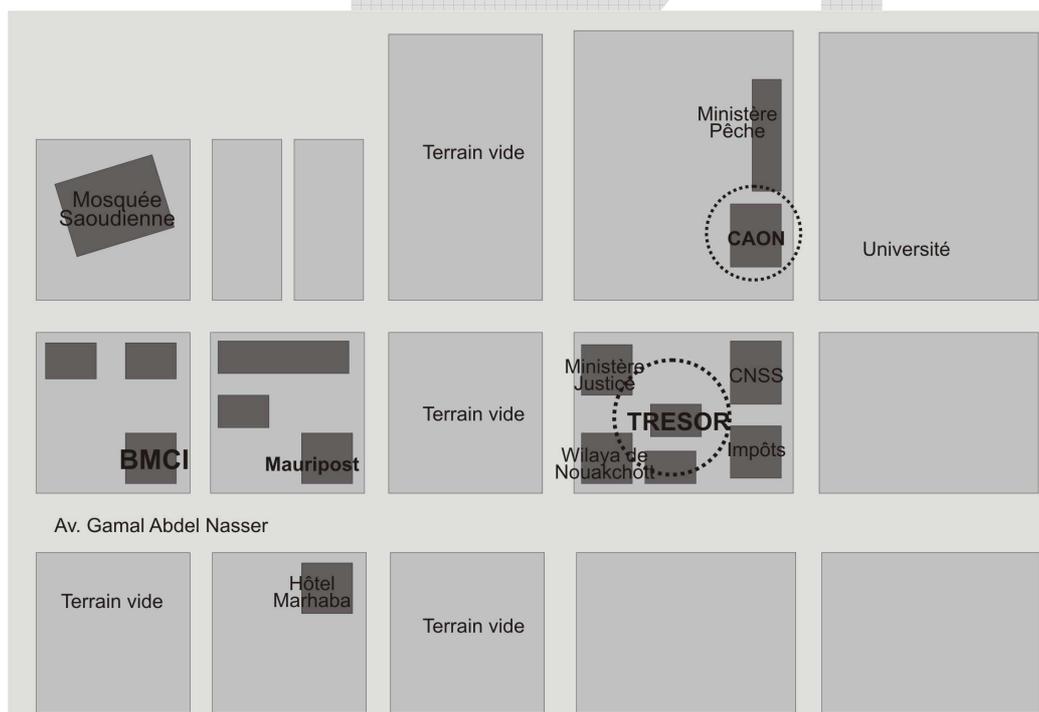
## 21. Langue de la procédure

Toutes les communications de cet appel d'offres doivent être faites en français.

## 22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 Juin 2000, tel que modifié à Luxembourg le 25 Juin 2005, et à Ouagadougou le 22 Juin 2010 (Annexe IV)

## 23. Plan



**<LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER>**  
[En-tête du pouvoir adjudicateur]

Nouakchott, le.....2013

< **Nom et adresse du soumissionnaire potentiel** >

**Référence de publication: EuropeAid/133379/D/WKS/MR**

**OBJET : Invitation à soumissionner au marché "TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NOUAKCHOTT – ROSSO. TRONÇON I : NOUAKCHOTT – BOMBRI"**

Chère Madame/Cher Monsieur <**Nom du contact**>,

Suite à votre demande concernant l'appel d'offres susmentionné, veuillez trouver les documents suivants, qui constituent le dossier d'appel d'offres:

**VOLUME 1**

SECTION 1: INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

SECTION 2: FORMULAIRE DE SOUMISSION

SECTION 3: GARANTIE DE SOUMISSION

SECTION 4: QUESTIONNAIRES

Avis additionnel aux soumissionnaires

Informations générales sur le soumissionnaire ..... Modèle 4.1

Descriptif de l'organisation ..... Modèle 4.2

Procuration..... Modèle 4.3

État financier..... Modèle 4.4

Identification financière ..... Modèle 4.5 a)

Fiche d'identité légale ..... Modèle 4.5 b)

Qualifications techniques..... Modèle 4.6

Personnel..... Modèle 4.6.1

Équipement ..... Modèle 4.6.2

Plan de travail et programme ..... Modèle 4.6.3

Expérience comme titulaire ..... Modèle 4.6.4

Information sur les « joint-ventures » ..... Modèle 4.6.5

Historique des litiges ..... Modèle 4.6.6

Système(s) d'assurance qualité..... Modèle 4.6.7

Hébergement du gestionnaire de projet ..... Modèle 4.6.8

Autres informations ..... Modèle 4.6.9

SECTION 5: GRILLE DE CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE ET GRILLE D'ÉVALUATION

Grille de Conformité Administrative

Grille de conformité technique

**VOLUME 2**

SECTION 1: CONTRAT

SECTION 2: CONDITIONS GÉNÉRALES DES MARCHÉS DE TRAVAUX

SECTION 3: CONDITIONS PARTICULIÈRES

SECTION 4: MODÈLE DE GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION

SECTION 5: MODÈLE DE GARANTIE DE PRÉFINANCEMENT

SECTION 6: MODÈLE DE GARANTIE DE RETENUE

SECTION 7: REGIME FISCAL ET DOUANIER

**VOLUME 3**

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

**VOLUME 4**

OFFRE FINANCIERE A PRIX UNITAIRES

**VOLUME 5**

DOCUMENTS DE CONCEPTION, ET LES PLANS

Pour obtenir des informations complètes sur les procédures d'appel d'offres, veuillez vous référer au guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE et ses annexes, qui peuvent être téléchargés de l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu /comm/europeaid/tender/gestion/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu /comm/europeaid/tender/gestion/index_fr.htm)

Nous attendons de recevoir votre offre assortie d'une garantie de soumission. Si vous décidez de ne pas soumettre d'offre, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit, en indiquant les raisons de votre décision.

Dans l'attente de recevoir votre offre, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur ....., l'expression de notre considération distinguée.

< Nom et signature >

# VOLUME 1

## SECTION I INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

**RÉFÉRENCE DE PUBLICATION: EuropeAid/133379/D/WKS/MR**

En présentant son offre, le soumissionnaire accepte la totalité, sans restriction, des conditions générales et particulières qui régissent le marché, comme étant la seule base de cette procédure d'appel d'offres, quelles que soient ses propres conditions de vente auxquelles il déclare renoncer. Le soumissionnaire est réputé avoir examiné attentivement tous les formulaires, instructions, dispositions contractuelles et spécifications contenus dans ce dossier d'appel d'offres et s'y conformer. Le soumissionnaire qui ne fournit pas dans les délais requis toutes les informations et tous les documents nécessaires verra son offre rejetée. Aucune réserve émise dans l'offre par rapport au dossier d'appel d'offres ne peut être prise en compte; toute réserve peut donner lieu au rejet immédiat de l'offre sans qu'il soit procédé plus avant à son évaluation.

Les présentes Instructions au soumissionnaire définissent les règles de soumission, de sélection et de mise en œuvre des actions dans le cadre du présent appel d'offres, en conformité avec les dispositions du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE, qui s'applique au présent appel (disponible sur Internet à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical\\_guide/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/index_fr.htm)).

## TABLE DE MATIERES

<b>SECTION I INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>8</b>
<b>PARTIE GÉNÉRALE .....</b>	<b>10</b>
1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES .....	10
2. FINANCEMENT.....	10
3. PARTICIPATION .....	10
4. UNE OFFRE PAR SOUMISSIONNAIRE .....	11
5. FRAIS DE SOUMISSION .....	11
6. INSPECTION DU SITE.....	12
<b>DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES .....</b>	<b>12</b>
7. CONTENU DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES.....	12
8. EXPLICATIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES.....	12
9. MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES.....	12
<b>PRÉPARATION DES OFFRES .....</b>	<b>13</b>
10. LANGUE DES OFFRES.....	13
11. CONTENU ET PRÉSENTATION DES OFFRES.....	13
12. INFORMATIONS/DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE .....	13
13. PRIX DES OFFRES.....	18
14. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES .....	18
15. GARANTIE DE SOUMISSION .....	19
16. SOLUTIONS VARIANTES .....	19
<b>SOUMISSION DES OFFRES .....</b>	<b>19</b>
17. SCELLAGE, MARQUAGE ET REMISE DES OFFRES .....	19
18. EXTENSION DE LA PÉRIODE DE SOUMISSION DE L'OFFRE .....	20
19. OFFRE TARDIVE .....	20
20. MODIFICATIONS ET RETRAIT DE L'OFFRE .....	20
<b>OUVERTURE ET ÉVALUATION DE L'OFFRE.....</b>	<b>20</b>
21. OUVERTURE DE L'OFFRE .....	20
22. ÉVALUATION DES OFFRES .....	21
23. CORRECTION DES ERREURS .....	22
<b>ATTRIBUTION DU CONTRAT .....</b>	<b>22</b>
24. CRITÈRES D'ATTRIBUTION .....	22
25. NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION, CLARIFICATIONS CONTRACTUELLES.....	22
26. SIGNATURE DU CONTRAT ET GARANTIE D'EXÉCUTION .....	23
27. ANNULATION DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES.....	23
28. CLAUSES DÉONTOLOGIQUES .....	23
29. RECOURS.....	25
30. PROTECTION DES DONNÉES .....	25
31. SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE ET BASE DE DONNÉES CENTRALE SUR LES EXCLUSIONS	25
<b>SECTION 2 : FORMULAIRE DE SOUMISSION .....</b>	<b>26</b>
<b>FORMULAIRE DE SOUMISSION POUR UN MARCHÉ DE TRAVAUX .....</b>	<b>27</b>
<b>APPENDICE À L'OFFRE POUR UN CONTRAT DE TRAVAUX.....</b>	<b>31</b>
<b>SECTION 3: MODELE DE GARANTIE DE SOUMISSION .....</b>	<b>33</b>
<b>SECTION 4: QUESTIONNAIRE .....</b>	<b>34</b>
<b>MODÈLE 4.1 INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE SOUMISSIONNAIRE .....</b>	<b>36</b>
<b>MODÈLE 4.2 DESCRIPTIF DE L'ORGANISATION .....</b>	<b>37</b>
<b>MODÈLE 4.3 PROCURATION .....</b>	<b>38</b>
<b>MODÈLE 4.4 ÉTAT FINANCIER.....</b>	<b>39</b>
<b>MODÈLES 4.5A ET 4.5B .....</b>	<b>40</b>
<b>FICHE D'ENTITE LEGALE .....</b>	<b>40</b>
<b>FICHE D'IDENTIFICATION FINANCIERE .....</b>	<b>41</b>
<b>MODÈLES 4.6.1 A 4.6.9 QUALIFICATIONS TECHNIQUES .....</b>	<b>42</b>
<b>SECTION 5: GRILLES D'EVALUATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE.....</b>	<b>56</b>

# PARTIE GÉNÉRALE

## 1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1.1 Le soumissionnaire doit déposer des offres pour la totalité des travaux demandés dans le dossier. Aucune offre ne sera acceptée pour un lot incomplet.

1.2 Calendrier :

	DATE	HEURE*
Réunion d'information	28/04/2013	13h00
Visite du site	28/04/2013	9h00
Délai limite pour adresser une demande d'informations complémentaires au pouvoir adjudicateur	27/05/2013	
Date limite pour la fourniture d'informations complémentaires par le pouvoir adjudicateur	06/06/2013	
Délai ultime pour la remise des offres	17/06/2013	12h00
Séance d'ouverture des offres	17/06/2013	13h00
Notification de l'attribution du marché à l'attributaire**	17/07/2013	
Signature du contrat**	31/07/2013	

\* Toutes les heures sont celles propres au fuseau horaire du pays du pouvoir adjudicateur

\*\* Date indicative

## 2. FINANCEMENT

Le projet est cofinancé par l'Union européenne et le Gouvernement mauritanien conformément aux règles du Fonds Européen de Développement.

## 3. PARTICIPATION

3.1 La participation à la procédure est ouverte selon les mêmes conditions aux personnes morales et physiques (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) établies dans l'un des États membres de l'Union européenne, dans l'un des États ACP, ou dans un pays ou un territoire autorisés par l'accord de Partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé. La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales.

3.2 Ces conditions visent tous les nationaux desdits États et toutes les entités juridiques et sociétés constituées et régies selon le droit civil, commercial ou public de ces pays, établis dans les états ci-dessus. Afin de prouver leur éligibilité, les soumissionnaires étant des personnes morales doivent présenter les documents requis en fonction de leur législation nationale. En cas de doute, le pouvoir adjudicateur peut demander au soumissionnaire de fournir des preuves démontrant qu'il respecte effectivement ces règles. Pour prouver qu'elles respectent le critère "d'établissement", les personnes morales doivent démontrer que leur personnalité juridique est établie en vertu de la législation d'un pays éligible et que son siège social se situe dans un pays éligible. Par "siège social" on entend administration centrale le lieu où la personne morale a son administration centrale ou son principal lieu d'activité.

3.3 Les conditions d'admissibilité détaillées aux points 3.1 et 3.2 s'appliquent à tous les membres d'une joint-venture/d'un consortium, à tous les sous-traitants et à tous les fournisseurs des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, tous les membres d'une joint-venture/d'un consortium, tous les sous-traitants fournissant plus de 10% des travaux et tous les fournisseurs fournissant plus de 10% des travaux doivent certifier qu'ils remplissent ces conditions et prouver qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité par des documents datés de moins de un an avant la date limite de soumission des offres, établis conformément à leur droit national ou à la pratique ou en fournissant des copies des documents originaux relatifs à leur enregistrement et/ou leur statut juridique, qui établissent leur lieu d'enregistrement et/ou leur siège statutaire ainsi que, s'il diffère, le siège de leur administration

centrale. Le pouvoir adjudicateur peut accepter d'autres preuves satisfaisantes que ces conditions sont remplies.

- 3.4 Sont exclues de la participation et de l'attribution de marchés les personnes physiques, sociétés ou entreprises qui se trouvent dans l'une des situations mentionnées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE. Les soumissionnaires doivent produire une déclaration selon laquelle ils ne se trouvent pas dans l'une quelconque des situations d'exclusion visées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la Communauté européenne. Cette déclaration doit englober tous les membres d'une joint-venture/d'un consortium. Les soumissionnaires qui se sont rendus coupables de fausses déclarations peuvent en outre être frappés de sanctions financières et d'exclusion, conformément au point 2.3.4 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE.

Les soumissionnaires exerçant ou ayant exercé des activités en Mauritanie doivent produire une déclaration sur l'honneur selon laquelle ils ne se trouvent pas dans des situations de contentieux avec l'Administration mauritanienne. Il s'agit notamment de:

- Non contentieux avec le LNTP,
- État de paiements avec la CNSS,
- Contributions diverses,
- Non contentieux avec la Direction du Travail,
- État de paiements avec le Trésor,
- État de paiements avec les établissements bancaires de la place (BCM).

Le soumissionnaire retenu devra, au moment de la notification de l'attribution, apporter des attestations originales ou copies conformes relatives aux entités citées ci-dessus.

- 3.5 Le cas d'exclusion visé au point 3.4., s'applique à tous les membres d'une joint-venture/d'un consortium, à tous les sous-traitants et tous les fournisseurs des soumissionnaires.

- 3.6 La limite maximale de sous-traitance autorisée ne peut dépasser 30 % de la valeur de l'offre<sup>1</sup>.

Dans la sélection des sous-traitants, la préférence sera accordée par le titulaire aux personnes physiques, sociétés ou entreprises des États ACP aptes à mettre en œuvre les travaux requis à conditions égales.

#### **4. UNE OFFRE PAR SOUMISSIONNAIRE**

Une société ne peut soumissionner que pour une seule offre à titre individuel ou en tant que membre d'une Joint Venture/d'un Consortium pour le même contrat. La soumission ou la participation en tant que soumissionnaire dans plus d'une offre pour un contrat entraînera la disqualification de toutes les offres incluant cette société. Une même société peut seulement participer en tant que sous-traitante dans plusieurs offres, si cela est justifié par les spécificités du marché et avec l'accord du pouvoir adjudicateur.

#### **5. FRAIS DE SOUMISSION**

- 5.1 Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des offres sont à la charge du soumissionnaire. Le pouvoir adjudicateur n'encourt aucune responsabilité pour ces frais, et ce quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure.

- 5.2 Le pouvoir adjudicateur n'encourt aucune responsabilité, ni aucun frais, s'agissant des dépenses ou des pertes éventuellement supportées par le soumissionnaire lors des visites et lors de l'examen du site ou pour tout autre aspect relatif à sa soumission.

---

<sup>1</sup> Lorsque la sous-traitance est incluse dans l'offre, il est recommandé que les arrangements contractuels entre le soumissionnaire et ses sous-traitants contiennent des dispositions sur la médiation comme moyen alternatif de règlement des litiges, en conformité avec les pratiques nationales et internationales.

## 6. INSPECTION DU SITE

- 6.1 Le soumissionnaire est obligé de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses alentours afin de déterminer, sous sa propre responsabilité, à ses frais et à ses risques, les éléments nécessaires à la préparation de son offre et à la signature du contrat de travaux.
- 6.2 Une réunion de clarification et une visite de site auront lieu à l'initiative du pouvoir adjudicateur à la date, heure et lieu indiqués au point 13 de l'avis de marché.
- 6.3 Le procès-verbal de la réunion de clarification et de visite du site sera publié sur le site Internet d'EuropeAid. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un **certificat de visite de site**.

## DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

### 7. CONTENU DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres comprend les documents spécifiés dans la lettre d'invitation à soumissionner.

Le soumissionnaire est entièrement responsable de l'examen attentif du dossier d'appel d'offres, y compris les dessins disponibles pour vérification, toute modification envoyée lors de la période de soumission des offres, ainsi que pour l'obtention de l'information fiable sur les conditions et obligations susceptibles d'affecter le montant ou la nature de l'offre ou l'exécution des travaux. Dans l'hypothèse où son offre serait retenue, aucune demande de modification du montant découlant d'erreurs ou d'omission dans les obligations précédemment décrites ne sera admise.

### 8. EXPLICATIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES

- 8.1 Le soumissionnaire peut poser des questions par écrit (mail et fax simultané) jusqu'à **21 jours** avant la date limite de soumission de son offre, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché :

**Monsieur l'Ordonnateur National du FED**  
S/C Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED  
BP 3006 Nouakchott – MAURITANIE  
Téléphone : (00) 222 4525 5263  
Télécopie : (00) 222 4525 6008  
E-mail : [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

Le pouvoir adjudicateur n'a pas d'obligation de fournir des informations complémentaires aux questions posées après cette date.

Le pouvoir adjudicateur doit répondre à toutes les questions du soumissionnaire au moins **11 jours** avant la date de réception de l'offre.

- 8.2 Les questions/réponses seront publiées sur le site Internet d'EuropeAid:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

### 9. MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS DE L'APPEL D'OFFRES

- 9.1 Le pouvoir adjudicateur peut modifier les documents de l'appel d'offres en informant le soumissionnaire des modifications jusqu'à **11 jours** avant la date de soumission des offres.

- 9.2 Chaque modification publiée fait partie des documents d'appel d'offres seront publiées sur le site Internet d'EuropeAid :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

- 9.3 Le pouvoir adjudicateur peut, si nécessaire et en conformité avec la clause 18 ci-après, étendre la date limite de soumission des offres de manière à laisser aux soumissionnaires suffisamment de temps pour prendre en compte ces modifications dans la préparation de leurs offres.

# PRÉPARATION DES OFFRES

## 10. LANGUE DES OFFRES

- 10.1 Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangés entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur doivent être rédigés dans la langue de la procédure, qui est le français. Toute correspondance relative aux paiements, en ce compris les factures et les certificats de paiements intermédiaires et finaux, doit également être envoyée au pouvoir adjudicateur en français.
- 10.2 Si les pièces justificatives demandées ne sont pas écrites dans une des langues officielles de l'Union européenne, une traduction dans la langue de l'appel d'offres doit être fournie. Lorsque les documents sont rédigés dans une langue officielle de l'Union européenne autre que celle utilisée dans l'appel d'offres, il est vivement recommandé de fournir une traduction dans la langue de l'appel d'offres afin de faciliter l'évaluation des documents.

## 11. CONTENU ET PRÉSENTATION DES OFFRES

- 11.1 Les offres doivent remplir les conditions suivantes:
- 11.1.1 Les offres doivent contenir les documents et informations mentionnés au point 12 ci-dessous.
  - 11.1.2 L'offre doit être signée par une ou plusieurs personnes habilitées par une procuration qui est produite conformément au Formulaire 4.3 du Volume 1, section 4, du dossier d'appel d'offres.
  - 11.1.3 Les pages pertinentes des documents spécifiés au point 12 doivent être signées, comme indiqué, et **numérotées de façon séquentielle**.
  - 11.1.4 Le soumissionnaire doit fournir tous les documents requis par les dispositions du dossier d'appel d'offres. Tous ces documents, sans exception, doivent se conformer strictement à ces conditions et dispositions, et ne peuvent pas contenir d'altérations faites par le soumissionnaire. Les offres qui ne sont pas conformes aux exigences du dossier d'appel d'offres peuvent être rejetées.
- 11.2 Les travaux ne sont pas divisés en lots.

## 12. INFORMATIONS/DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

- 12.1 Toutes les offres doivent comprendre les informations et les documents dûment complétés suivants:
- 12.1.1 **Le formulaire de soumission et l'appendice**, conformément aux formulaires figurant au Volume 1, section 2;
  - 12.1.2 **La documentation requise dans le questionnaire** figurant au Volume 1, section 4, et ce compris tous les modèles y adjoints (voir point 12.1.5 ci-dessous);
  - 12.1.3 **Les formulaires** qui figurent au Volume 4 :
    - Volume 4.3.2 - Détail Estimatif;
    - Volume 4.3.3 - Bordereaux des Prix;
    - Volume 4.3.4 - Travaux en régie;
    - Volume 4.3.5 - Sous-détail des Prix.
- 12.1.3.1 Les prix indiqués dans la section du Volumes 4 sont présumés avoir été déterminés sur la base des conditions en vigueur 30 jours avant la date ultime fixée pour la soumission des offres.
- Le Sous-détail des Prix devra être utilisé lorsque cela s'avère nécessaire à l'une des fins quelconques dans le cadre du marché, en particulier pour fournir la formule de révision des prix mentionnée à l'article 48.2 des conditions particulières.

12.1.3.2 Le soumissionnaire est tenu de joindre un **calcul justificatif des coefficients** « a, b, c et d », utilisés dans la formule de révision des prix mentionnée à l'article 48.2 des Conditions Particulières.

12.1.4 **États des flux trésorerie;**

12.1.5 **Copies des documents** les plus récents contenant l'organigramme, le statut juridique et le lieu d'enregistrement du siège du soumissionnaire, une procuration habilitant la personne signataire de l'offre et toute la documentation y relative. Ces documents doivent être conformes aux modèles figurant dans le Volume 1, section 4, du dossier d'appel d'offres:

- **Information générale sur le soumissionnaire** (formulaire 4.1)
- **Descriptif de l'organisation** (formulaire 4.2)
- **Procuration habilitant la personne signataire** de l'offre et toute la documentation y relative (formulaire 4.3)

12.1.6 **Preuve** démontrant que les actifs liquides et l'accès aux facilités de crédit sont adéquats aux fins du marché, confirmée par un état financier relatif aux trois dernières années, vérifiée par un réviseur agréé. Cette preuve doit être fournie en utilisant le formulaire 4.4, état financier, du Volume 1, section 4, du dossier d'appel d'offres.

12.1.7 **Les projections financières pour les deux années à venir.** Cette information doit être fournie en utilisant le formulaire 4.4, état financier, du Volume 1, section 4, du dossier d'appel d'offres.

12.1.8 **La signalétique financière** (Formulaire 4.5a, Volume 1) et la **Fiche d'Entité Légale** (formulaire 4.5b, Volume 1). Lorsque le soumissionnaire a déjà signé un autre contrat financé par l'Union européenne, il peut fournir, au lieu des formulaires et des pièces justificatives, soit les numéros de dossier reçus, soit les copies des formulaires fournis à cette occasion, à moins qu'un changement ne soit intervenu entretemps.

12.1.9 Les informations quant aux qualifications techniques du soumissionnaire. Ces informations doivent être fournies dans le cadre des formulaires figurant au Volume 1, section 4, du dossier d'appel d'offres, et doivent contenir:

- une **présentation de l'organisation du soumissionnaire**, en ce compris le nombre total d'employés (formulaire 4.6.1.1),
- une **liste du personnel proposé** pour l'exécution du contrat, avec les CV du personnel principal (formulaires 4.6.1.2 et 4.6.1.3),
- une **liste de l'équipement** destiné à l'exécution du contrat. Les descriptions doivent démontrer la capacité du soumissionnaire à réaliser les travaux, et doivent comprendre, entre autres, les matériels minimaux suivants (en bon état et ayant moins de 10 ans d'âge):

Nombre	Désignation
30	camions benne de capacité supérieure ou égale à 10 m <sup>3</sup>
10	camions - citerne d'au minimum 10 m <sup>3</sup>
6	niveleuses de puissance d'au moins 140 CV
6	bulldozers de puissance d'au moins 200 CV
4	chargeurs de capacité minimale 2 m <sup>3</sup>
2	pelles mécaniques
3	porte – char
3	compacteurs à pneus d'au moins 20 tonnes
2	compacteur vibrant V3 ou supérieur
2	compacteurs à pieds de mouton
2	compacteurs vibreurs à double bille pour enrobés
3	compacteurs vibreurs à main
1	Recycleuse/fraiseuse de chaussée (type RM 350 ou supérieur)
2	camions citernes pour le ravitaillement en carburant
1	installation de concassage (primaire et secondaire)
1	centrale de béton bitumineux de capacité minimale 100 tonnes/heure
1	finisher (pleine largeur)
2	Répandeuse à bitume munie de système d'asservissement

1	Autogravillonneur
2	tracteurs et balais mécaniques
2	camions d'entretien
4	bétonnières de 500 litres
1	lot d'aiguilles vibrantes
4	compresseurs
4	groupes électrogènes
2	postes de soudure

Le soumissionnaire justifiera en outre l'affectation au chantier du matériel de laboratoire et de topographie nécessaire à tous les essais de contrôle géotechnique et altimétrique prévus au CPT.

Le soumissionnaire doit indiquer si ces équipements sont sa propriété, sont loués ou sont utilisés par un sous-traitant. Les documents du fabricant décrivant complètement l'équipement doivent être remis avec l'offre (formulaire 4.6.2).

- une **liste des matériaux et fournitures** éventuelles destinés à être utilisés dans les travaux, avec indication de leur origine.
- un **programme de travail** comportant de brèves descriptions des activités principales (formulaire 4.6.3), indiquant le déroulement des tâches et le calendrier proposé pour l'exécution de celles-ci. En particulier, la proposition devra détailler les travaux temporaires et permanents à réaliser. Le soumissionnaire doit prendre en compte les conditions climatiques existantes ainsi que de l'exigence de préparer les plans et d'obtenir les permis de bâtir préalablement à l'exécution des travaux de construction. En outre, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de méthodologie complète, avec des plans si nécessaire, indiquant les méthodes qu'il propose pour réaliser les travaux. En particulier, le soumissionnaire doit indiquer le nombre, les types et les capacités des équipements et des personnes qu'il propose d'utiliser pour la réalisation des principales activités des travaux.
- un **échancier d'exécution (diagramme en bâtons des dates clefs)** montrant les périodes et les tâches dévolues à son personnel sur ce marché (formulaire 4.6.3);
- des informations quant à la **localisation du bureau principal** qui est proposé sur le site (formulaire 4.6.3),
- les données concernant les sous-traitants (le cas échéant) et le pourcentage des travaux à sous-traiter (formulaire 4.6.3),
- **les preuves d'une expérience pertinente** dans l'exécution de travaux de nature similaire, intégrant la nature et la valeur des contrats pertinents, de même que les travaux en cours et engagés contractuellement (formulaire 4.6.4). Ces preuves devront inclure une expérience réussie, au cours des cinq (5) dernières années, comme titulaire principal dans la réalisation d'au moins un (1) projet de même nature et de complexité comparable à celle des travaux qui font l'objet de l'appel d'offres,
- le cas échéant, des **informations sur les soumissionnaires** faisant partie d'une joint-venture/d'un consortium (formulaire 4.6.5),
- **les détails relatifs à l'historique de leurs litiges** durant les cinq (5) dernières années (formulaire 4.6.6),
- les grandes lignes du ou des **système(s) d'assurance qualité proposé** (formulaire 4.6.7),
- **les détails quant à l'hébergement** et autres installations et services à mettre à la disposition du maître d'œuvre (formulaire 4.6.8),
- toute autre information (formulaire 4.6.9).

**12.1.10 Les pièces justificatives, déclarations et engagements conformément aux points 3.1 à 3.6 ci-dessus.** Ces documents doivent couvrir tous les membres d'une joint-venture/d'un consortium, tous les sous-traitants et tous les fournisseurs des soumissionnaires, comme il est stipulé.

12.1.11 Sauf dispositions contractuelles contraires, tous les matériaux, équipements et services à fournir dans le cadre du marché doivent provenir d'un État membre de l'Union européenne ou d'un pays ou territoire des régions couvertes et/ou autorisées par les instruments spécifiques applicables au programme indiqué au point 3.1 ci-dessus. Les soumissionnaires doivent **fournir un engagement signé par représentant** par lequel ils certifient leur conformité à cette exigence.

Aux fins de la présente disposition, l'"origine" signifie l'endroit où les biens sont extraits, cultivés, produits ou manufacturés. L'origine des biens doit être déterminée en accord avec les accords internationaux en la matière (notamment les accords de l'OMC), reflétés dans la législation européenne sur les règles d'origine du code des douanes (Règlement (CEE) n° 2913/92 du Conseil) en particulier ses articles 22 à 24 inclus et les dispositions relatives à sa mise en œuvre (Règlement (CEE) n° 2454/93 de la Commission).

Les biens issus de l'Union européenne incluent ceux provenant des pays et territoire d'Outre-mer.

Les soumissionnaires doivent fournir un engagement signé par représentant par lequel ils certifient leur conformité à cette exigence. Pour de plus amples détails, veuillez vous référer au point 2.3.1 du PRAG.

12.1.12 Modifications (le cas échéant),

12.1.13 **La garantie de soumission** selon le modèle fourni au Volume 1, section 3.

12.1.14 Tous les soumissionnaires doivent inclure **le certificat de visite** dans leur offre.

12.1.15. Tous les soumissionnaires doivent inclure **un justificatif de l'acquisition du DAO** en version papier dans leur offre.

12.2 Afin d'être considérés comme éligibles pour l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir **la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection**. Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 ci-dessus et sous toute autre forme que les soumissionnaires souhaiteraient utiliser.

Dans le cas d'une offre soumise par un consortium, et sauf disposition contraire, ces critères de sélection seront appliqués au consortium **dans son ensemble**.

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants:

12.2.1 Capacité économique et financière du candidat

(i) Le soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel concernant l'exécution de marchés de travaux de construction pour les trois (03) dernières années (2010 – 2011 – 2012) **supérieur ou égal à quarante (40) millions d'euros**.

Dans le cas d'une joint-venture/consortium, le chiffre d'affaires annuel moyen concernant l'exécution des travaux de construction pour les trois (03) dernières années (2010 – 2011 – 2012) de chacun des membres de la joint-venture/consortium doit être supérieur ou égal à **vingt (20) millions d'euros**.

(ii) L'évolution du chiffre d'affaires annuel (CAM) **ne doit pas être décroissante** au cours des trois (03) années (2010 – 2011 – 2012).

(iii) Le soumissionnaire doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour assurer la marge brute d'autofinancement nécessaire pendant la durée du contrat. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent **de quinze (15) millions d'euros**.

12.2.2 Capacité technique et professionnelle du candidat

(a) Le soumissionnaire doit avoir achevé au cours des **cinq (5) dernières années** au moins un (1) marché des travaux de construction/réhabilitation/renforcement de routes revêtues en enrobés **dans les pays en développement** (hors du pays d'origine de l'entreprise) de même envergure et complexité technique (Ex.: retraitement des couches, travaux avec sable-bitume, géo grille, etc.) que celle des travaux qui font l'objet du présent AO.

Seront considérés comme de même envergure au titre de ce critère, les projets de construction, de renforcement ou de réhabilitation ayant les caractéristiques minimales suivantes:

- soit un projet routier d'une longueur d'au moins 100 km;
- soit un projet autoroutier ayant une longueur d'au moins 50 km;
- soit deux projets routiers ayant chacun une longueur d'au moins 60 km ou deux projets autoroutiers ayant chacun une longueur d'au moins 30 km.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception provisoire/finale signés par les maîtres d'œuvres/maîtres d'ouvrage pour les projets concernés.

(b) Le soumissionnaire doit exécuter au moins **70 %** des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter ce pourcentage du marché. Concernant l'équipement, l'entreprise devra avoir au moins les moyens décrits au point 12.1.9.

(c) S'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins **50 %** des travaux du marché par ses propres moyens.

(d) S'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, autre que le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins **10 %** des travaux du marché par ses propres moyens.

(e) **Tous les membres essentiels du personnel** du soumissionnaire doivent avoir l'expérience adéquate et les qualifications certifiées et pertinentes dans l'exécution de travaux comparables à ceux du projet. Les qualifications et expériences du personnel – clé sont au minimum les suivantes :

- **un Directeur des travaux** : Ingénieur génie civil/Travaux Publics, ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) années dans des fonctions similaires et au moins deux (2) chantiers de construction/réhabilitation/renforcement de routes revêtues en enrobés selon les caractéristiques définies au point (a) ci – dessus. La langue du marché étant le français, une bonne maîtrise orale et écrite du français est requise.

- **un ingénieur topographe** responsable du projet d'exécution, des travaux topographiques et des métrés ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) dans des fonctions similaires et au moins deux (2) chantiers de construction/réhabilitation/renforcement de routes revêtues en enrobés selon les caractéristiques définies au point (a) ci – dessus. La langue du marché étant le français, une bonne maîtrise orale et écrite du français est requise.

- **un ingénieur géotechnicien** responsable du laboratoire ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) dans des fonctions similaires et au moins deux (2) chantiers de construction/réhabilitation/renforcement de routes revêtues en enrobés selon les caractéristiques définies au point (a) ci – dessus. La langue du marché étant le français, une bonne maîtrise orale et écrite du français est requise.

- **un conducteur des travaux pour les terrassements** et chaussées ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable dont au moins cinq (5) ans dans des fonctions similaires et au moins deux (2) chantiers de construction/réhabilitation/renforcement de routes revêtues en enrobés. La langue du marché étant le français, une bonne maîtrise orale et écrite du français est requise.

- **un conducteur de travaux pour le revêtement** en béton bitumineux ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable dont au moins cinq (5) dans des fonctions similaires et au moins deux (2) chantiers de travaux de construction/réhabilitation/renforcement de routes revêtues en enrobés selon les caractéristiques définies au point (a) ci – dessus. La langue du marché étant le français, une bonne maîtrise orale et écrite du français est requise.

Un opérateur économique peut, lorsque cela est approprié, et pour un marché particulier, invoquer les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il a avec elles. Dans ce cas, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il aura à sa disposition les ressources nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple en produisant un engagement, de la part de ces entités, de mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, et notamment celle de la nationalité, que l'opérateur économique. En outre les informations relatives à ces entités tierces pour les critères de sélection

pertinents devront être reprises dans un document séparé. Les preuves de leur capacité devront également être fournies lorsque le pouvoir adjudicateur en fait la demande.

12.3. Les offres émanant de sociétés en partenariat formant une joint-venture/un consortium doivent également remplir les conditions suivantes:

- L'offre doit comprendre l'ensemble des informations requises au point 12.1 ci-dessus pour **chaque membre de la joint-venture/du consortium**, de même que les données de base pour l'exécution des travaux par le soumissionnaire.
- L'offre doit être **signée de manière à lier juridiquement tous les membres**. L'un des membres doit être désigné partenaire principal et cette désignation doit être confirmée par la présentation des procurations signées par les personnes autorisées représentant individuellement chacun des membres. Voir le formulaire 4.6.5 du Volume 1, section 4, du dossier d'appel d'offres.
- Tous les membres de la joint-venture/du consortium sont tenus de rester au sein de celle-ci/celui-ci pendant toute la période d'exécution du contrat. Voir la déclaration dans le formulaire de soumission.

### 13. PRIX DES OFFRES

13.1 La monnaie de l'offre est l'**EURO**.

13.2 Le soumissionnaire doit fournir un Détail Estimatif et Bordereau des Prix. Le prix de l'offre doit couvrir l'ensemble des travaux décrits dans le dossier d'appel d'offres. Tous les montants figurant dans les Détails Estimatifs et les Bordereaux des Prix, le questionnaire et les autres documents doivent être libellés dans cette monnaie, à l'exception des originaux des états bancaires et financiers annuels.

13.3 Le soumissionnaire doit chiffrer toutes les composantes des Détails Estimatifs et des Bordereaux des Prix (Tous les postes non chiffrés ne seront pas payés et seront censés être couverts par les autres postes du Détail Estimatif et du Bordereau des Prix)

Les prix n'incluent pas les taxes et droits fiscaux dont l'exonération est explicitement donnée pour le marché. Les taxes et droits fiscaux non-exonérés sont, à part de ceux indiqués séparément dans les présents Modèles d'offre financière, compris dans les prix du Détail Estimatif, du Bordereau des Prix et du Tableau des travaux en Régie.

13.4 Si le soumissionnaire offre une remise, elle doit figurer clairement dans le Détail Estimatif fourni au Volume 4 et être indiquée dans le formulaire de soumission du Volume 1, section 1.2. La remise doit être indiquée pour l'ensemble des travaux.

13.5 Si le soumissionnaire offre une remise, chaque titre de paiement intermédiaire doit intégrer cette remise calculée sous la même base que dans l'offre.

### 14. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES

14.1 Les offres doivent rester valides durant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission mentionnée dans l'invitation à soumissionner ou telle que modifiée conformément aux points 9 et/ou 18.

14.2 Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité des offres, le pouvoir adjudicateur peut demander au soumissionnaire de prolonger la validité de leurs offres pour un nombre indiqué de jours, qui ne peut dépasser 40. Les demandes et les réponses doivent être formulées par écrit. Un soumissionnaire peut refuser de se conformer à cette demande sans confiscation de sa garantie. S'il décide de s'y conformer, son offre ne peut être modifiée et il est obligé d'étendre la validité de sa garantie de soumission à hauteur de la période révisée de validité des offres.

14.3 Le soumissionnaire retenu doit maintenir son offre pour une période de 60 jours supplémentaires. Le délai supplémentaire est ajouté à la période de validité sans tenir compte de la date de notification.

## 15. GARANTIE DE SOUMISSION

- 15.1 Le soumissionnaire doit remettre, au titre de son offre, une garantie de soumission conforme au Modèle du VOLUME 1, Section 3 du dossier d'appel d'offres, ou tout autre modèle acceptable par le pouvoir adjudicateur remplissant les mêmes conditions essentielles. La garantie de soumission devra présenter un montant de **500.000 € (cinq cent mille euros)**. L'original de la garantie doit être inclus avec l'original de l'offre.
- 15.2 Elle peut être fournie conformément au modèle sous la forme d'une garantie bancaire, d'une traite bancaire, d'un chèque certifié, d'une garantie émanant d'une compagnie d'assurance et/ou de garantie ou d'une lettre de crédit irrévocable au profit du pouvoir adjudicateur.
- 15.3 La garantie doit avoir **une validité d'au moins 45 jours au-delà de la période de validité des offres** y compris les prolongations. Elle doit être émise à l'attention du pouvoir adjudicateur pour le montant requis.
- 15.4 Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus doivent être retournées avec la lettre informant que l'offre n'a pas été retenue.
- 15.5 La garantie de soumission du soumissionnaire retenu devra être libérée lorsque le soumissionnaire aura signé le contrat et fourni la garantie d'exécution.

## 16. SOLUTIONS VARIANTES

Les solutions variantes ne seront pas prises en compte.

## SOUSSION DES OFFRES

### 17. SCELLAGE, MARQUAGE ET REMISE DES OFFRES

- 17.1 L'offre complète doit être présentée sous la forme **d'un original**, clairement marqué comme «Original» et de **5 (cinq) copies**, également clairement marquées comme «Copie». En cas de divergence, l'original prévaut.
- 17.2 L'offre technique et l'offre financière doivent être placées ensemble sous enveloppe scellée. L'enveloppe doit ensuite être placée dans une enveloppe scellée/un colis scellé.
- 17.3 Les soumissions doivent parvenir au pouvoir adjudicateur avant la date limite spécifiée au point 19 ou dans l'avis de marché, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par porteur contre reçu signé par l'entreprise/consortium ou son représentant.

L'offre doit être envoyée à l'adresse suivante:

**Monsieur l'Ordonnateur National du FED**  
S/C Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED  
BP 3006 Nouakchott – MAURITANIE  
Téléphone : (00) 222 4525 5263  
Télécopie : (00) 222 4525 6008  
E-mail : [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

- 17.4 L'offre y compris ses annexes, ainsi que tous les documents d'accompagnement doivent être envoyés sous enveloppe scellée comportant uniquement:
- l'adresse indiquée ci-dessus;
  - le code de référence de la présente procédure d'appel d'offres:  
**(EuropeAid/133379/D/WKS/MR);**

- c) la mention « À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres », dans la langue du dossier d'appel d'offres,
- d) le nom du soumissionnaire.

## 18. EXTENSION DE LA PÉRIODE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Le pouvoir adjudicateur peut discrétionnairement étendre la période de soumission de l'offre par le biais d'une modification conformément au point 9. Dans ce cas, tous les droits et obligations du pouvoir adjudicateur et du soumissionnaire qui, dans le calendrier, se réfèrent à la date initialement indiquée, devront se comprendre comme se référant à la nouvelle date limite de soumission.

## 19. OFFRE TARDIVE

- 19.1 Toutes les offres reçues après la date limite de soumission des offres indiquées dans l'avis de marché ou les présentes instructions seront conservées par le pouvoir adjudicateur. Les garanties liées seront retournées aux soumissionnaires.
- 19.2 Aucune responsabilité ne peut être assumée pour la délivrance tardive des offres. Les offres tardives seront rejetées et **ne seront pas évaluées**.

## 20. MODIFICATIONS ET RETRAIT DE L'OFFRE

- 20.1 Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre par notification écrite avant la date limite susmentionnée. L'offre ne peut être modifiée à l'expiration de cette date. Les retraits doivent être inconditionnels et mettent fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.
- 20.2 Toute notification de modification ou de retrait doit être préparée et présentée conformément aux dispositions du point 17 et l'enveloppe doit indiquer, de plus, "Modification" ou "Retrait".
- 20.3 Le retrait de l'offre durant la période comprise entre la date limite de soumission et la date d'expiration de la validité de l'offre entraîne la confiscation de la garantie de soumission.

## OUVERTURE ET ÉVALUATION DE L'OFFRE

### 21. OUVERTURE DE L'OFFRE

- 21.1 L'ouverture et le dépouillement des offres ont pour objet de vérifier si les soumissions sont complètes, si les garanties de soumission requises ainsi que les documents demandés ont été fournis et si les soumissions sont, d'une manière générale, en ordre.
- 21.2. Les offres seront ouvertes en séance publique à la date et à l'endroit précisé au point 20 de l'avis de marché par le comité désigné à cette fin. Le comité établira le procès-verbal de la réunion, mis à la disposition des soumissionnaires à leur demande.
- 21.3 Seront annoncés lors de la séance d'ouverture, les noms des soumissionnaires, les prix, les remises offertes, les notifications écrites des modifications et des retraits, la présence de la garantie de soumission (si demandée), ainsi que toute autre information jugée appropriée par le pouvoir adjudicateur.
- 21.4 Après la séance d'ouverture, **aucune information relative à l'examen, la clarification, l'évaluation** ni aucune recommandation relative à l'attribution du contrat ne pourra être divulguée jusqu'à ce que le marché ait été attribué.

Toute tentative d'un soumissionnaire visant à influencer le comité d'évaluation dans la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres, à obtenir des informations sur le déroulement de la procédure ou à influencer le pouvoir adjudicateur dans sa décision relative à l'attribution du marché entraîne le rejet immédiat de son offre.

## 22. ÉVALUATION DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander au soumissionnaire des clarifications sur tout point de son offre que le comité d'évaluation jugera nécessaires à son évaluation. Les demandes de clarifications et les réponses doivent être faites par écrit. Elles ne peuvent en aucun cas viser à modifier ou changer le prix ou le contenu de l'offre, sauf pour corriger des erreurs arithmétiques découvertes par le comité d'évaluation lors de l'analyse des offres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vérifier les informations fournies par le soumissionnaire si le comité d'évaluation le juge nécessaire.

### 22.1 Examen de la conformité administrative des offres

Cette phase a pour objet de vérifier si l'offre est conforme, quant au fond, aux exigences du dossier d'appel d'offres. Une offre est réputée conforme lorsqu'elle respecte toutes les conditions, modalités et spécifications contenues dans le dossier d'appel d'offres, sans s'en écarter ni à ajouter des restrictions substantielles.

Les écarts ou restrictions substantielle sont celles qui affectent la portée, la qualité ou l'exécution du marché ou qui s'écartent du dossier d'appel d'offres ou limitent les droits du pouvoir adjudicateur ou les obligations du soumissionnaire au titre du marché ou portent atteinte à la situation, au regard de la concurrence, des soumissionnaires ayant présenté des offres conformes. La décision qu'une offre est non conforme devra être dûment justifiée dans le rapport d'évaluation.

Le comité vérifie que chaque offre:

- a été correctement signée, et
- comporte une garantie de soumission correcte (si demandée),
- que tous les éléments de la grille d'évaluation de la conformité aux prescriptions administratives sont acceptables,
- qu'elle est accompagnée de tous les documents et de toutes les informations requis,
- se conforme en substance avec les dispositions du présent dossier d'appel d'offres.

Si une offre ne répond pas aux exigences de la grille d'évaluation de la conformité administrative, elle sera rejetée par le comité d'évaluation lors de la phase d'évaluation de la conformité.

### 22.2 Évaluation technique

Le comité d'évaluation doit évaluer les seules offres jugées substantiellement conformes au titre du point 22.1.

La procédure d'évaluation vise à identifier le soumissionnaire le plus à même de permettre au pouvoir adjudicateur, au moindre coût, de remplir ses objectifs, à savoir disposer d'une installation réalisée à temps, remplissant les critères publiés et dans le budget disponible. L'évaluation des offres peut porter non seulement sur les coûts de construction, mais aussi si nécessaire sur les coûts d'exploitation et les ressources nécessaires (facilité d'exploitation et de maintenance) conformément aux spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur examinera en détail toute l'information fournie par les soumissionnaires et formera son jugement sur la base du coût total le plus bas incluant ces coûts additionnels.

À ce stade de la procédure d'évaluation, le comité d'évaluation analysera la conformité technique de chaque offre et classera les offres en deux catégories: techniquement conformes et techniquement non conformes.

### 22.3 Évaluation financière

Au terme de l'évaluation technique, le comité vérifie que les propositions financières ne comportent pas d'erreurs arithmétiques. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, les prix sont comparés pour chaque lot. L'évaluation financière doit déterminer la meilleure proposition financière pour chaque lot, compte tenu des éventuels rabais consentis.

Lors de l'analyse de l'offre, le comité établira le prix final de l'offre après correction sur la base des règles énoncées au point 23.

## 23. CORRECTION DES ERREURS

23.1 Les erreurs éventuelles dans l'offre financière seront corrigées par le comité d'évaluation de la manière suivante:

- en cas de différence entre les montants en chiffres et en mots, ces derniers prévalent;
- à l'exception des marchés au forfait, en cas de différence entre un prix unitaire et le montant total découlant de la multiplication de ce prix par la quantité, le prix unitaire prévaut.

23.2 Le montant indiqué dans l'offre par le soumissionnaire peut être ajusté par le comité d'évaluation en cas d'erreur et le montant corrigé lie le soumissionnaire. En cas de refus de sa part, son offre sera rejetée et sa garantie de soumission confisquée.

## ATTRIBUTION DU CONTRAT

### 24. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le seul critère d'attribution est le prix. Le marché sera attribué à l'offre conforme la moins-disante.

Pour encourager la participation la plus large des États ACP, des préférences particulières seront accordées en vue de permettre l'optimalisation des ressources physiques et humaines de ces États. Pour plus de détails, voir point 2.4.10 du **Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE**.

### 25. NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION, CLARIFICATIONS CONTRACTUELLES

Avant l'expiration de la période de validité de l'offre, le pouvoir adjudicateur notifiera à l'attributaire par écrit que son offre a été sélectionnée et attirera son attention sur toute erreur arithmétique corrigée lors de l'évaluation.

Cette notification peut prendre la forme d'une invitation à clarifier certains points contractuels qui y sont indiqués et auxquels le soumissionnaire doit se préparer à répondre. Ces clarifications se limitent à celles n'ayant pas d'impact direct dans le choix de l'offre retenue. Le résultat de ces clarifications figurera dans un Mémoire des clarifications, signé par les deux parties et intégré au contrat.

#### **Pièces justificatives requises de l'attributaire:**

Avant que le pouvoir adjudicateur ne signe le contrat, l'attributaire doit fournir les **pièces justificatives** ou les déclarations requises suivant la législation nationale du pays dans lequel la société (ou chacune des sociétés dans le cas d'un consortium) est établie, et ce, afin de démontrer qu'il ne se trouve pas dans l'un des cas mentionnés dans la section 2.3.3. du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre de l'aide extérieure de l'UE. Ces pièces justificatives ou déclarations doivent porter une date qui ne peut être antérieure à plus d'un an suivant la date de soumission de l'offre. En outre, l'attributaire doit présenter une déclaration attestant que, depuis la date d'établissement de ces documents, sa situation n'a pas changé. Les documents mentionnés ci-dessus doivent être fournis par le soumissionnaire, chacun des membres d'une joint-venture/d'un consortium, tous les sous-traitants assurant plus de 10 % des travaux et chacun des fournisseurs assurant plus de 10 % des travaux. Pour tout autre sous-traitant ou fournisseur, le titulaire est tenu de remettre une déclaration établie par celui-ci selon laquelle il ne se trouve dans aucun des cas d'exclusion. En cas de doute à propos de cette déclaration sur l'honneur, le pouvoir adjudicateur exigera la production de documents prouvant que ces sous-traitants ou fournisseurs ne se trouvent pas dans un cas d'exclusion.

En outre, les pièces justificatives démontrant la capacité économique et financière ainsi que la capacité technique et professionnelle conformément aux critères de sélection précisés au point 12.2 ci-dessus seront exigés, sauf si des documents donnant satisfaction sur ce point sont déjà inclus dans l'offre.

Si l'attributaire ne fournit pas les pièces justificatives ou la déclaration dans un délai de 15 jours calendrier suivant la date de notification de l'attribution ou s'il s'avère qu'il a soumis des fausses informations, l'attribution sera considérée nulle et non avenue. Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur peut attribuer l'appel d'offres au soumissionnaire moins-disant immédiatement suivant ou annuler la procédure d'appel d'offres.

Après la signature du contrat et la remise de la garantie d'exécution par l'attributaire conformément au point 26, le pouvoir adjudicateur informera sans délai les autres soumissionnaires de l'issue de la procédure et libérera leur garantie de soumission.

## **26. SIGNATURE DU CONTRAT ET GARANTIE D'EXÉCUTION**

26.1 Dans les 30 jours suivant la réception du contrat signé par le pouvoir adjudicateur, l'attributaire signe, date et retourne celui-ci avec la garantie de bonne exécution (s'il y a lieu). Par la signature du contrat par l'attributaire, celui-ci devient le titulaire et le contrat entre en vigueur.

26.2 Si l'attributaire ne signe pas le contrat et ne le renvoie pas avec la garantie financière demandée dans un délai de 30 jours après réception de la notification, le pouvoir adjudicateur peut considérer l'acceptation de l'offre comme nulle et non avenue, sans préjudice de la saisie de la garantie de soumission, des droits à compensation ou des recours dont il dispose du fait de cette défaillance et sans possibilité de contestation de la part de l'attributaire à son encontre.

26.3 La garantie de bonne exécution visée par les conditions générales est fixée à 10% du montant du marché et devra être présentée selon le modèle figurant en annexe au dossier d'appel d'offres. Elle sera libérée conformément aux conditions particulières.

## **27. ANNULATION DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES**

En cas d'annulation d'une procédure d'appel d'offres, les soumissionnaires seront avertis par le pouvoir adjudicateur. Lorsque l'appel d'offres est annulé avant la séance d'ouverture des offres, les enveloppes scellées sont retournées, non ouvertes, aux soumissionnaires.

L'annulation peut intervenir dans les cas suivants:

- lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsqu'aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse valable;
- lorsque les paramètres techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés;
- lorsque des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du projet;
- lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles;
- lorsqu'il y a eu des irrégularités dans la procédure, notamment lorsqu'elles ont empêché une concurrence loyale, à savoir lorsque l'appel d'offres ne respecte pas les principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités (par exemple si le prix du soumissionnaire auquel le marché doit être attribué est objectivement disproportionné par rapport au prix du marché)

**En aucun cas le pouvoir adjudicateur ne peut être redevable de dommages et intérêts, quelle qu'en soit leur nature (en particulier les dommages pour pertes de profit) qui seraient liés d'une quelconque manière à l'annulation de la procédure d'appel d'offre, et ce, même dans le cas où le pouvoir adjudicateur aurait été informé de la possibilité d'un préjudice subit du fait de l'annulation. L'envoi de l'invitation à soumissionner n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.**

## **28. CLAUSES DÉONTOLOGIQUES**

28.1 Toute tentative d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec ses concurrents ou à influencer le comité ou le pouvoir adjudicateur au

cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres entraîne le rejet de sa candidature ou de son offre et l'expose à des sanctions administratives.

- 28.2 Sauf autorisation préalable et écrite du pouvoir adjudicateur, le titulaire d'un marché et son personnel et toute autre société avec laquelle le titulaire est associé ou lié, n'ont pas qualité pour exécuter, même à titre accessoire ou de sous-traitance, d'autres services, réaliser des travaux ou livrer des fournitures, pour le projet. Cette interdiction est également applicable aux autres projets pour lesquels le titulaire, en raison de la nature du marché, pourrait également se retrouver dans une situation de conflit d'intérêts.
- 28.3 Lors de la remise de sa candidature ou de son offre, le soumissionnaire est tenu de déclarer qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts et qu'il n'a aucun lien spécifique équivalent à ce sujet avec les autres soumissionnaires ou d'autres parties au projet. Si durant la mise en œuvre du marché, une telle situation se produisait, le titulaire aurait l'obligation d'en informer immédiatement le pouvoir adjudicateur.
- 28.4 Le titulaire d'un marché doit agir en toute occasion avec impartialité et comme un conseiller loyal conformément au code de déontologie de sa profession. Il s'abstient de faire des déclarations publiques concernant le projet ou les services sans l'approbation préalable du pouvoir adjudicateur. Il n'engage le pouvoir adjudicateur d'aucune manière sans le consentement préalable écrit de ce dernier.
- 28.5 Pendant la durée du marché, le titulaire et son personnel respectent les droits de l'homme, et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays bénéficiaire.
- 28.6 La rémunération du titulaire au titre du marché constitue sa seule rémunération dans le cadre du marché. Le titulaire et son personnel doivent s'abstenir d'exercer toute activité ou de recevoir tout avantage qui soit en conflit avec leurs obligations envers le pouvoir adjudicateur.
- 28.7 Le titulaire et son personnel sont tenus au secret professionnel pendant toute la durée du marché et après son achèvement. Tous les rapports et documents reçus ou établis par le titulaire dans le cadre de l'exécution du marché sont confidentiels.
- 28.8 L'utilisation par les parties contractantes, de tous rapports et documents établis, reçus, ou remis au cours de l'exécution du contrat, est réglée par le contrat.
- 28.9 Le titulaire s'abstient de toute relation susceptible de compromettre son indépendance ou celle de son personnel. Si le titulaire perd son indépendance, le pouvoir adjudicateur peut, pour tout préjudice qu'elle aurait subi de ce fait, résilier le marché sans mise en demeure préalable et sans que le titulaire puisse prétendre à une quelconque indemnité de rupture.
- 28.10 La Commission se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le financement des projets si des pratiques de corruption de quelque nature qu'elles soient sont découvertes à toute étape de la procédure de passation du contrat ou du marché et si le pouvoir adjudicateur ne prend pas toutes les mesures appropriées pour remédier à cette situation. Au sens de la présente disposition, on entend par pratique de corruption toute proposition de donner ou consentir à offrir à quiconque un paiement illicite, un présent, une gratification ou une commission à titre d'incitation ou de récompense pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir des actes ayant trait à l'attribution du marché ou au marché conclu avec le maître d'ouvrage.
- 28.11 Toute offre sera rejetée ou tout contrat annulé dès lors qu'il sera avéré que l'attribution du contrat ou son exécution aura donné lieu au versement de frais commerciaux extraordinaires. Les frais commerciaux extraordinaires concernent toute commission non mentionnée au marché principal ou qui ne résulte pas d'un contrat en bonne et due forme faisant référence à ce marché, toute commission qui ne rétribue aucun service légitime effectif, toute commission versée dans un paradis fiscal, toute commission versée à un bénéficiaire non clairement identifié ou à une société qui a toutes les apparences d'une société de façade.
- 28.12 Le titulaire du marché s'engage à fournir à la Commission, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. La Commission pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'elle estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux extraordinaires.

28.13 Les titulaires de marchés, convaincus de frais commerciaux extraordinaires dans le cadre de projets financés par l'Union européenne s'exposent, en fonction de la gravité des faits constatés, à la résiliation du contrat, voire à l'exclusion définitive du bénéfice des financements de l'Union européenne.

28.14 Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la procédure lorsqu'il s'avère que la procédure d'attribution du marché a été entachée d'erreurs substantielles, d'irrégularités ou de fraude. Lorsque de telles erreurs substantielles, irrégularités ou fraude sont découvertes après l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur peut s'abstenir de conclure le contrat.

## 29. RECOURS

Si un soumissionnaire s'estime lésé par une erreur ou irrégularité commise dans le cadre de la procédure d'attribution, il peut introduire une plainte. Pour plus de renseignements, consulter le point 2.4.15 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre de l'aide extérieure de l'UE.

## 30. PROTECTION DES DONNÉES

Si le traitement de votre réponse à l'invitation à soumissionner implique l'enregistrement et le traitement de données personnelles (tel que nom, adresse et CV.), ces données seront traitées<sup>2</sup>uniquement pour les besoins de l'appel d'offres et du contrat par le contrôleur des données, sans préjudice d'une transmission possible aux entités en charge des tâches d'évaluations et d'inspection en application de la loi de l'Union. Les précisions quant au traitement de vos données à caractère personnel sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?group=A><sup>3</sup>

Pour EuropeAid, le contrôleur des données pour cet appel d'offres est le Chef de l'Unité R3.

## 31. SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE ET BASE DE DONNÉES CENTRALE SUR LES EXCLUSIONS

Les soumissionnaires et, s'ils sont des personnes morales, les personnes ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle sur eux, sont informés du fait que, s'ils sont dans une des situations mentionnées dans :

- la Décision de la Commission du 16.12.2008 relative au Système d'Alerte Précoce (SAP) à l'usage des ordonnateurs de la Commission et des agences exécutives (JO, L 344 du 20.12.2008, p. 125), ou
- du Règlement de la Commission du 17.12.2008 sur la Base de Données Centrale sur les Exclusions (BDCE) (JO L 344 du 20.12.2008, p. 12),

leurs coordonnées (nom/dénomination, prénom si personne physique, adresse/siège social, forme juridique et nom et prénom des personnes ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle, si personne morale) peuvent être enregistrées dans le SAP seul, ou à la fois dans le SAP et la BDCE, et communiquées aux personnes et entités énumérées dans la Décision et le Règlement précités, en relation avec l'attribution ou l'exécution d'un contrat de marché.

<sup>2</sup> Conformément au Règlement du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes de l'UE et à la libre circulation de ces données

<sup>3</sup> Ce lien conduit au document "Déclaration de confidentialité EuropeAid" publié dans les annexes générales du Guide.

## **SECTION 2 : FORMULAIRE DE SOUMISSION**

PDF

# FORMULAIRE DE SOUMISSION POUR UN MARCHÉ DE TRAVAUX

Référence de publication: EuropeAid/133379/D/WKS/MR

Intitulé du marché: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NOUAKCHOTT –  
ROSSO. TRONÇON 1: NOUAKCHOTT - BOMBRI

< Lieu et date >

**A: Monsieur l'Ordonnateur National du FED, Ministre des Affaires Economiques et du Développement**

S/C Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du FED  
BP 3006 Nouakchott – MAURITANIE

---

**Un formulaire de soumission signé** doit être fourni accompagné de copies dont le nombre est indiqué dans les instructions aux soumissionnaires. La soumission comportera une déclaration signée par chaque entité juridique à l'origine de ladite offre, sur la base du modèle annexé au présent formulaire. **Tous les renseignements figurant dans la présente soumission ne doivent concerner que l'entité ou les entités juridique(s) soumettant ladite soumission.**

Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la soumission ne sera pas pris en considération. Les offres soumises par un **consortium** (soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique) doivent respecter les instructions applicables au chef de file du consortium et à ses partenaires. Les documents joints au formulaire de soumission de l'offre (ex: déclarations, preuves, etc.) peuvent être soumis en version originale ou en copie. Si des copies ont été soumises, les originaux devront être envoyés au pouvoir adjudicateur à la demande de celui-ci. Pour des motifs économiques et écologiques, nous vous invitons à soumettre vos dossiers sur support papier (pas de chemise ou d'intercalaire en plastique). Nous vous suggérons également d'imprimer, dans la mesure du possible, vos dossiers recto verso.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

## 1 PRESENTÉE PAR

	Nom du (des) soumissionnaire(s)	Nationalité <sup>4</sup>
<b>Chef de file<sup>5</sup></b>		
<b>Membre</b>		
<b>Etc.</b>		

## 2 INTERLOCUTEUR (pour la présente offre)

<b>Nom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Télécopieur</b>	
<b>Courrier électronique</b>	

<sup>4</sup> Pays d'enregistrement de l'entité légale.

<sup>5</sup> Ajouter ou supprimer autant de lignes que nécessaire pour les partenaires du consortium. Prière de noter qu'un sous-traitant ne doit pas être considéré comme un partenaire aux fins de la présente procédure d'appel d'offres. Dans le cas où cette offre est soumise par un soumissionnaire individuel, le nom de ce dernier doit figurer sous la rubrique «**Chef de file**» (toutes les lignes suivantes sont à supprimer en conséquence)

### 3 DÉCLARATION(S) DU SOUMISSIONNAIRE

Chaque entité juridique identifiée au point 1 de ce formulaire, y compris chaque membre du groupement de soumissionnaires en cas de consortium, doit soumettre une déclaration signée utilisant le format ci-dessous.

En réponse à votre lettre d'invitation à soumissionner pour le marché précité, nous déclarons par la présente que:

Nous, soussignés, déclarons que:

- 1 Nous avons examiné et nous acceptons dans sa totalité le contenu du dossier d'appel d'offres n° [.....] du [../..]. Nous acceptons sans réserve ni restriction et intégralement ses dispositions.
- 2 Nous proposons d'exécuter, conformément aux termes du dossier et selon les conditions et délais indiqués, sans réserve ni restriction les travaux suivants: **travaux de reconstruction du de la route Nouakchott – Rosso, tronçon 1: Nouakchott – Bombri.**
- 3 Le prix de notre offre est de [*à l'exclusion des remises décrites au point 4*]:
- 4 Nous accordons une remise de [%],
- 5 Cette offre est valable pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de soumission des offres.
- 6 Si notre offre est retenue, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution, comme demandé à l'article 13 des conditions particulières.
- 7 Notre société / compagnie [*et nos sous-traitants*] a / ont la nationalité suivante:  
<.....>
- 8 Nous soumettons cette offre [/comme membre du consortium mené par < nom du soumissionnaire principal / nous-mêmes >]. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas sous une autre forme pour le même contrat. [Nous confirmons en tant que membre du consortium que tous les membres sont juridiquement responsables, conjointement et solidairement, pour la mise en œuvre du contrat, que le titulaire principal est autorisé à lier et à recevoir des instructions au nom et pour le compte de chacun des membres, que la mise en œuvre du contrat, y compris les paiements, relève de la responsabilité du membre principal et que tous les membres de la Joint Venture/du Consortium sont liés pour toute la durée de mise en œuvre du contrat].
- 9 Nous ne relevons d'aucune des situations nous interdisant de participer à l'attribution du contrat, qui figurent au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles applicables aux actions extérieures de la CE. Nous joignons à notre offre les preuves usuelles aux termes de la législation du pays dans lequel nous sommes établis, attestant que nous ne nous trouvons dans aucune de ces situations d'exclusion. La date figurant sur la preuve ou sur les documents fournis n'est pas antérieure de plus d'un an à la date de soumission de l'offre et, de surcroît, nous fournissons une déclaration certifiée conforme que notre situation n'a pas changée durant la période qui s'est écoulée depuis l'établissement de la preuve en question.  
  
Nous sommes également conscients du fait que si nous ne fournissons pas ladite preuve dans un délai de 15 jours calendrier suivant la réception de la notification de l'attribution du marché ou si l'information fournie s'avère fautive, l'attribution pourra être considérée comme nulle et non avenue.
- 10 Nous nous engageons à respecter les clauses déontologiques figurant à l'article 28 des instructions aux soumissionnaires et, en particulier, nous n'avons aucun conflit d'intérêt ni aucun lien spécifique équivalent à ce sujet avec d'autres candidats ou d'autres participants à la procédure lors de notre soumission. Nous ne sommes pas partie prenante, à quelque titre que ce soit, à une autre offre dans la présente procédure.

- 11 Nous informerons immédiatement le pouvoir adjudicateur de tout changement concernant les circonstances susmentionnées à n'importe quel stade de l'exécution du contrat. Nous reconnaissons et nous acceptons aussi que toute information inexacte ou incomplète puisse entraîner notre exclusion de cet appel d'offres et de tout autre contrat financé par l'UE/le FED.
- 12 Nous prenons note du fait que le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu de poursuivre cette invitation à soumissionner et se réserve le droit de n'attribuer qu'une partie du contrat. Il n'encourt aucune responsabilité vis-à-vis de nous en procédant ainsi.
- 13 Nous sommes parfaitement conscients et acceptons que nous puissions être exclus des procédures d'appel d'offres et de l'attribution du marché conformément au point 2.3.4 du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE, pour une période maximale de 5 ans suivant la date du constat du manquement et jusqu'à 10 ans en cas de récidive dans les 5 ans suivant la date susmentionnée. De plus, nous acceptons que, au cas où nous faisons des fausses déclarations, commettons des erreurs substantielles, des irrégularités ou une fraude, nous serons frappés de sanctions financières représentant 2 % à 10 % de la valeur totale estimée du marché qui sera attribué. Ce taux peut être porté entre 4 % et 20 % en cas de récidive dans les 5 ans du premier manquement.
- 14 Nous sommes conscient que, pour assurer la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, nos données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Nom et prénom: [.....]

Dûment autorisé à signer cette offre au nom:  
[.....]

Lieu et date: [.....]

Cachet de la société / de la compagnie:

Cette offre comprend les annexes:

[*liste numérotée des annexes avec les titres*]

## APPENDICE À L'OFFRE POUR UN CONTRAT DE TRAVAUX

Référence de publication: EuropeAid/133379/D/WKS/MR

Intitulé du marché: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NOUAKCHOTT –  
ROSSO. TRONÇON 1: NOUAKCHOTT - BOMBRI

	Sous clauses des Conditions générales ou des Conditions particulières du contrat	
Nom et adresse du pouvoir adjudicateur	4.1	Monsieur l'Ordonnateur National du FED S/C Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED BP 3006 Nouakchott
Nom et adresse de l'entrepreneur	4.1	<i>À remplir par le soumissionnaire</i>
Nom et adresse du Maître d'Œuvre	4.1	Monsieur le Ministre de l'Équipement et des Transports B.P. 6808 - Nouakchott
Autorité de financement	4.1	Monsieur le Chef de Délégation de l'Union Européenne en République Islamique de Mauritanie BP 213 – Nouakchott
Délai de délivrance de l'ordre de démarrage des travaux	33.3	Au plus tard 180 jours à compter de la date de notification de l'attribution du marché
Délai d'exécution	34	44 mois dont 32 mois pour la mise en œuvre des tâches et 12 mois suivants pour la période de garantie
Monnaie	44.1	Euro
Loi du contrat	69.1	Droit de la République Islamique de Mauritanie
Langue du contrat	2.1	Langue française
Langue des communications	2.1	Langue française
Période d'accès au site	9	Sans restriction
Montant de la garantie d'exécution	15.1	10% du montant du marché et de ses avenants éventuels
Délai de présentation du programme	17	30 jours à compter de la date de commencement de l'exécution du marché
Horaires de travail normaux	12.6	Conformément aux lois et règlements en vigueur en Mauritanie

Période après la date effective au cours de laquelle le représentant du pouvoir adjudicateur doit donner l'ordre de démarrer les travaux	33.3	Au plus tard 90 jours après la notification de l'attribution du marché
Dommages-intérêts liquidés	36.1	0,1% de la valeur du contrat pour chaque jour ou portion de jour écoulé entre la fin de la période de mise en œuvre et la date réelle d'achèvement des travaux.
Limite des dommages-intérêts pour retard	36.1	10% du montant total du marché et de ses avenants éventuels
Pourcentage de rétention	47.1	10% de chaque acompte
Montant minimum des certificats de paiements intermédiaires	Sans objet	Sans objet
Pourcentage pour l'ajustement des sommes provisionnelles	Sans objet	Sans objet
Montant de l'assurance pour la conception	Sans objet	Sans objet
Montant minimum de l'assurance au tiers	16.4	illimité par événement avec un nombre illimité d'événements
Périodes pour la présentation de l'assurance	16.5	30 jours suivant la notification d'attribution du marché
Nombre de membres du comité de règlement des litiges		<i>A remplir par le soumissionnaire</i>
Membre du comité de règlement des litiges (en cas de désaccord) nommé par		<i>A remplir par le soumissionnaire</i>
Règles d'arbitrage	68.4	Règlement de procédure de conciliation et d'arbitrage
Nombre d'arbitres		<i>A remplir par le soumissionnaire</i>
Langue de l'arbitrage		Langue française
Lieu de l'arbitrage		<i>A remplir par le soumissionnaire</i>

Signature.....

Capacité .....

Dûment autorisé à signer au nom et pour le compte de .....

# SECTION 3: MODELE DE GARANTIE DE SOUMISSION

<À compléter avec papier à en-tête  
de l'institution financière>

À l'attention de

**Monsieur l'Ordonnateur national du FED, Ministre des Affaires Economiques et du Développement**

S/C de la cellule d'appui à l'Ordonnateur National du FED

BP 3006 ; Tél (222) 4525 25 63 – Télécopie (222) 4525 60 08

E-mail : [cellulefed@yahoo.fr](mailto:cellulefed@yahoo.fr) ou [caon@economie.gouv.mr](mailto:caon@economie.gouv.mr)

ci-après dénommée «le pouvoir adjudicateur»,

<Date>

**Intitulé du marché: TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NOUAKCHOTT –  
ROSSO. TRONÇON 1: NOUAKCHOTT - BOMBRI**

**Référence de publication: EuropeAid/133379/D/WKS/MR**

Nous soussignés, <nom et adresse de l'institution financière> déclarons irrévocablement par la présente garantir, comme débiteur principal, et non pas seulement comme caution solidaire, pour le compte de <nom et adresse du soumissionnaire>, le paiement au profit du pouvoir adjudicateur de **500.000 € (cinq cents mille euros)**, représentant la garantie de soumission mentionnée à l'article 11 de l'avis de marché.

Les paiements sont effectués sur le compte indiqué par le pouvoir adjudicateur, sans contestation ni procédure judiciaire, dès réception de votre première demande écrite (par lettre recommandée avec accusé de réception), déclarant que le soumissionnaire n'a pas satisfait aux obligations du dossier d'appel d'offres. Nous ne retarderons pas le paiement et nous ne nous y opposerons pour aucune raison. Nous vous informerons par écrit dès que le paiement aura été effectué.

Nous prenons note que la libération de la garantie s'effectuera dans les 45 jours après l'expiration de la période de validité de la soumission, incluant les éventuelles extensions, en accord avec l'article 18 des instructions aux soumissionnaires.

La loi applicable à la présente garantie est celle de < nom de l'Etat où l'institution financière qui émet la garantie est établie>. Tout litige découlant ou relatif à la présente garantie sera porté devant les tribunaux de Mauritanie.

La présente garantie entrera en vigueur et prendra effet dès la date limite de soumission des offres.

Fait à : .....Le : .....

Nom: .....Fonction<sup>6</sup>: .....

Signature .....  
[Cachet de l'organisme garant]:.....

<sup>6</sup> Le(s) nom(s) et fonctions(s) de la personne signant pour l'institution financière doivent être indiqués en majuscule.

# SECTION 4: QUESTIONNAIRE

## CONTENU

### AVIS ADDITIONNEL AUX SOUMISSIONNAIRES

**MODÈLE 4.1** INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE SOUMISSIONNAIRE

**MODÈLE 4.2** DESCRIPTIF DE L'ORGANISATION

**MODÈLE 4.3** PROCURATION

**MODÈLE 4.4** ÉTAT FINANCIER

**MODÈLE 4.5** a) IDENTIFICATION FINANCIÈRE  
b) FICHE D'IDENTITÉ LÉGALE

**MODÈLE 4.6** QUALIFICATIONS TECHNIQUES

4.6.1 PERSONNEL

4.6.2 ÉQUIPEMENT

4.6.3 PLAN DE TRAVAIL ET PROGRAMME

4.6.4 EXPÉRIENCE COMME TITULAIRE

4.6.5 INFORMATION SUR LES JOINT VENTURES

4.6.6 HISTORIQUE DES LITIGES

4.6.7 SYSTÈME(S) D'ASSURANCE QUALITÉ

4.6.8 HÉBERGEMENT EN FAVEUR DU MAITRE D'OEUVRE

4.6.9 AUTRES INFORMATIONS

## AVIS ADDITIONNEL AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Toutes les questions figurant dans les modèles doivent faire l'objet d'une réponse par le soumissionnaire.
2. Des feuilles supplémentaires peuvent être jointes si nécessaire.
3. Si une question ne s'applique pas au soumissionnaire, il convient d'indiquer "pas applicable" en face avec une brève explication.
4. Chaque page de chaque Modèle doit être numérotée dans l'ordre en bas à droite de la page.
5. Les données financières et les déclarations présentées par le soumissionnaire doivent être libellées en EURO ou en MONNAIE NATIONALE. Les états bancaires d'origine peuvent être également joints en référence.
6. Si les pièces justificatives ne sont pas écrites dans une des langues officielles de l'Union européenne, une traduction dans la langue de l'appel d'offres doit être fournie. Lorsque les documents sont dans une des langues officielles de l'Union européenne autre que celle utilisée dans l'appel d'offres, il est vivement recommandé de fournir une traduction dans la langue de l'appel d'offres afin de faciliter l'évaluation des documents.
7. Chaque partenaire d'une Joint-Venture/d'un Consortium doit remplir et fournir chaque Modèle.
8. Les sociétés soumissionnant comme Joint-Venture/Consortium doivent en plus remplir le modèle 4.6.5 les concernant.
9. La personne qui signe ce questionnaire garantit l'exactitude et la véracité de toutes les indications fournies.
10. L'exactitude des réponses au questionnaire, leur exhaustivité et la documentation jointe seront prises en compte lors de l'évaluation des offres. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que l'absence de certaines données peut entraîner leur non-conformité au titre de la rubrique correspondante de l'évaluation.

## MODÈLE 4.1 INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE SOUMISSIONNAIRE

4.1.1. Nom de la société .....

4.1.2. Adresse officielle .....

Téléphone ..... Télécopie..... Telex..... Messagerie .....

4.1.3. Noms et nationalités des principaux directeurs et associés .....

4.1.4. Type de société (personne physique, Partnership, société anonyme, etc.) .....

4.1.5. Description de la société (par ex. entrepreneur général de génie civil).....

4.1.6. Nationalité de la société .....

4.1.7. Nombre d'années d'expérience comme entrepreneur .....

- dans son pays .....

- à l'international .....

4.1.8. Détails d'enregistrement .....

veuillez joindre une copie du certificat d'enregistrement

4.1.9. Participations dans la société  
Parts (%) .....

4.1.10. Nom(s) et adresse(s) des sociétés liées pour la réalisation du projet et statut (filiale, sous-traitant): .....

4.1.11. Si la société est une filiale, quelle sera l'implication, si elle existe, de la société mère dans le projet? .....

4.1.12. Les sociétés étrangères doivent indiquer si elles sont établies ou non dans le pays du pouvoir adjudicateur conformément au droit applicable (Pour information seulement) .....

Signature .....

(*personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire*)

Date: .....

## MODÈLE 4.2 DESCRIPTIF DE L'ORGANISATION

Veillez donner par après le descriptif de l'organisation de votre société en montrant la position des directeurs, du personnel principal et leurs fonctions.



Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date : .....

# MODÈLE 4.3 PROCURATION

Veillez attacher la procuration autorisant la personne à signer l'offre et toute la documentation correspondante.



Signature .....  
*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date: .....

## MODÈLE 4.4 ÉTAT FINANCIER

Veillez fournir toute l'information demandée en équivalents EURO ou en MONNAIE NATIONALE (UM).

### 4.4.1 Capital de base

Montant..... EURO ou UM  
 Monnaie..... EURO ou UM  
 Autorisé..... EURO ou UM  
 Emis..... EURO ou UM

### 4.4.2 Valeur annuelle des travaux entrepris au cours des 3 dernières années, et projetée pour les deux années à venir

EURO ou UM	Année-3	Année-2	Dernière Année	Année en cours	Année+1	Année+2
National						
International						
Total						

### 4.4.3 Valeur approximative des travaux en cours (nationaux et internationaux)

.....EURO ou monnaie nationale (UM).

### 4.4.4<sup>7</sup> Veillez attacher des copies des bilans certifiés des trois (3) dernières années de la société (avec des traductions dans la langue de la procédure si nécessaire) dont les données de base suivantes seront extraites et fournir la même information pour les deux années à venir.

EURO OU MN	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année en cours 2012	Année 2013	Année 2014
1. Total de l'actif	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2. Total du passif	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<i>Valeur nette (1-2)</i>	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3. Actif réalisable	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4. Dettes à court terme	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<i>Fonds de roulement (3-4)</i>	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5. Profit (avant imposition)	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6. Pertes	.....	.....	.....	.....	.....	.....

### 4.4.5 Nom et adresse des banques (principale/autres):

.....  
 .....

### 4.4.6 Veillez joindre une référence / un certificat sur la situation financière de la société et son accès à des facilités de crédit (d'un montant de minimum **de quinze (15) millions d'euros**)

Signature: .....

(*personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire*)

Date:

.....

<sup>7</sup> Se référer à la section 4 des instructions aux soumissionnaires pour savoir si les pièces justificatives (documents de preuve) sont exigées.

**MODÈLES 4.5a et 4.5b**  
**FICHE D'ENTITE LEGALE**



**ENTITE LEGALE**

DECLARATION DE CONFIDENTIALITE [http://ec.europa.eu/budget/contracts\\_grants/info\\_contracts/legal\\_entities/legal\\_entities\\_fr.cfm#fr](http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/legal_entities/legal_entities_fr.cfm#fr)

**SOCIETE PRIVEE**

<b>FORME JURIDIQUE</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>NOM(S)</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>ACRONYME</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>ADRESSE DU SIEGE SOCIAL / ADRESSE FISCALE</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>CODE POSTAL</b>	<input style="width: 150px;" type="text"/>	<b>BOITE POSTALE</b>	<input style="width: 150px;" type="text"/>
<b>VILLE</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>PAYS</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>N° TVA ①</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>LIEU D'ENREGISTREMENT</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>DATE D'ENREGISTREMENT</b>	<input style="width: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 100px;" type="text"/>
	J J	M M	A A A A
<b>N° DE REGISTRE ②</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
<b>TELEPHONE</b>	<input style="width: 250px;" type="text"/>	<b>FAX</b>	<input style="width: 150px;" type="text"/>
<b>E-MAIL</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

**IL CONVIENT DE FOURNIR CETTE FICHE "ENTITE LEGALE" COMPLETEE, SIGNEE ET ACCOMPAGNEE DE:**

- ① **UNE COPIE DU DOCUMENT D'ASSUJETTISSEMENT A LA TVA SI CELLE-CI EST D'APPLICATION ET SI LE N° TVA NE FIGURE PAS SUR LE DOCUMENT OFFICIEL MENTIONNE AU POINT ②.**
- ② **UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT OFFICIEL (P.EX. MONITEUR, JOURNAL OFFICIEL, REGISTRE DE COMMERCE...) PERMETTANT D'IDENTIFIER LE NOM DE L'ENTITE LEGALE, L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL ET LE NUMERO D'ENREGISTREMENT AUPRES DES AUTORITES NATIONALES.**

**DATE ET SIGNATURE DU REPRESENTANT AUTORISE**

# FICHE D'IDENTIFICATION FINANCIERE



## FICHE D'IDENTIFICATION FINANCIERE

DECLARATION DE CONFIDENTIALITE [http://ec.europa.eu/budget/library/contracts\\_grants/info\\_contracts/privacy\\_statement\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/budget/library/contracts_grants/info_contracts/privacy_statement_fr.pdf)

### INTITULE DU COMPTE BANCAIRE

INTITULE ①	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	
ADRESSE	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	
COMMUNE/VILLE	<input type="text"/>	CODE POSTAL <input type="text"/>
PAYS	<input type="text"/>	

① Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le titulaire du compte

CONTACT	<input type="text"/>	
TELEPHONE	<input type="text"/>	FAX <input type="text"/>
E-MAIL	<input type="text"/>	

### BANQUE

NOM DE LA BANQUE	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	
ADRESSE (DE L'AGENCE)	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	
COMMUNE/VILLE	<input type="text"/>	CODE POSTAL <input type="text"/>
PAYS	<input type="text"/>	
NUMERO DE COMPTE	<input type="text"/>	
IBAN ②	<input type="text"/>	

② Si le code IBAN (international bank account number) existe dans le pays où votre banque est établie

REMARQUE:

<input type="text"/>
----------------------

CACHET DE LA BANQUE + SIGNATURE DU REPRESENTANT DE LA BANQUE (Les deux obligatoire) ③
<input type="text"/>

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)
<input type="text"/>

③ Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas.

**MODÈLES 4.6.1 à 4.6.9 QUALIFICATIONS TECHNIQUES**  
**MODÈLE 4.6.1 PERSONNEL**

PDF

## MODÈLE 4.6.1.1 VUE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DU SOUMISSIONNAIRE

### i - Vue d'ensemble

- a - Directeurs et Management .....
- b - Personnel administratif .....
- c - Personnel technique
  - Ingénieurs .....
  - Géomètres .....
  - Contremaîtres .....
  - Mécaniciens .....
  - Techniciens .....
  - Opérateurs de machine .....
  - Conducteurs .....
  - Autre personnel qualifié .....
  - Main d'œuvre et personnel non qualifié .....

Total =====

### ii - Personnel opérationnel sur le site dans le cadre du contrat (si nécessaire)

- a - Management du site .....
- b - Personnel administratif .....
- c - Personnel technique
  - Ingénieurs .....
  - Géomètres .....
  - Contremaîtres .....
  - Mécaniciens .....
  - Techniciens .....
  - Opérateurs de machine .....
  - Conducteurs .....
  - Autre personnel qualifié .....
  - Main d'œuvre et personnel non qualifié .....

Total =====

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....

**MODÈLE 4.6.1.2 PERSONNEL UTILISÉ DANS LE CADRE DU CONTRAT**

Fonction/Nom	Nationalité	Âge	Éducation	Années d'expérience (avec la société /dans les travaux)	Principaux projets en tant que responsable (Projet/Valeur)
Directeur Travaux Ing. Génie Civil / T. P:				/	
Travaux Topographiques Ing. Topographe					
Conducteur Travaux Terrassements				/	
Conducteur Travaux Revêtements					
<b>Contrôle qualité</b> Contrôle Laboratoire Ing. Géotechnicien				/	
<b>Autres responsables pour</b> .....				/	
<b>Autres responsables pour</b> .....				/	

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....

**MODÈLE 4.6.1.3 EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL PRINCIPAL CURRICULUM VITAE** (Maximum 3 pages + 3 pages d'annexes)

**Position proposée dans le contrat:**

1. Nom de famille:
2. Prénom:
3. Date et lieu de naissance:
4. Nationalité:
5. Statut civil:  
Adresse (téléphone/fax/e-mail):
6. Éducation:

<i>Institutions:</i>	
<i>Date:</i> <i>De (mois/Année)</i> <i>A (mois/Année)</i>	
<i>Diplôme:</i>	

7. Compétences linguistiques  
Indiquer vos connaissances sur une échelle de 1 à 5 (1 - niveau excellent; 5 - niveau rudimentaire)

<i>Langue</i>	<i>Niveau</i>	<i>Passif</i>	<i>Parlé</i>	<i>Écrit</i>
	<i>Langue maternelle</i>			

8. Appartenance à une organisation professionnelle:
9. Autres compétences (par ex. maîtrise de l'informatique, etc.):
10. Position actuelle:
11. Années d'expérience professionnelle:
12. Qualifications principales:
13. Expérience spécifique dans les pays non industrialisés:

<i>Pays</i>	<i>Date: de (mois/Année) à (mois/Année)</i>	<i>Nom et brève description du projet</i>

14. Expérience professionnelle:

<i>Date: de (mois/Année) à (mois/Année)</i>	
<i>Lieu</i>	
<i>Compagnie / Organisation</i>	
<i>Position</i>	
<i>Description d'emploi</i>	

15. Autres:
- 15a. Publications et séminaires:
- 15b. Références:

Signature .....  
(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)

Date .....



	DESCRIPTION (Type/ Fabricant/Modèle)	Puissance / Capacité	No. d'unités	Age (Années)	Possédé (P) ou loué(L) et pourcentage de propriété	Origine (pays)	Valeur actuelle approximative en EURO OU EN MONNAIE NATIONALE
<b>B)</b>	<b>VÉHICULES ET CAMIONS</b>						
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
<b>C)</b>	<b>AUTRE ÉQUIPEMENT</b>				/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		
					/		

Signature .....

(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)

Date .....

## MODÈLE 4.6.3 PLAN DE TRAVAIL ET PROGRAMME

- 4.6.3.1** Veuillez indiquer la localisation prévue de votre bureau principal sur le site, des stations (structures métalliques/béton/asphalte), dépôts, laboratoires, hébergements, etc. (joindre les croquis si nécessaire)
- 4.6.3.2** Veuillez donner une brève description de votre programme d'exécution des travaux en conformité avec la méthode de construction et l'échéancier demandés
- 4.6.3.3** Veuillez joindre un diagramme en bâton des étapes critiques (Échéancier d'exécution) indiquant le programme de construction et les activités pertinentes, les dates, répartition de la main d'œuvre et des stations, etc.
- 4.6.3.4** Si le soumissionnaire envisage de sous-traiter une partie des travaux du contrat, il doit fournir les détails suivants:

Travaux proposés pour la sous-traitance	Nom et détails des sous-traitants	Valeur en % de la sous-traitance rapportée au coût total du projet	Expérience dans des travaux similaires (Détails à préciser)

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....





## MODÈLE 4.6.5 DONNÉES SUR LES JOINT VENTURES

**4.6.5.1** Nom .....

**4.6.5.2** Adresse du comité de direction .....

Télex .....

Téléphone .....Télécopie.....E-mail.....

**4.6.5.3** Agence dans l'Etat du pouvoir adjudicateur, si elle existe (dans le cas d'une Joint-Venture/d'un Consortium avec un partenaire principal étranger)

Adresse du bureau .....

Télex.....

Téléphone .....Téléfax.....

**4.6.5.4** Noms des partenaires

i) .....

ii) .....

iii) .....

etc. ....

**4.6.5.5** Nom du partenaire principal

.....

.....

**4.6.5.6** Accord régissant la formation de la Joint-Venture/du Consortium

i) Date de la signature: .....

ii) Lieu: .....

iii) Pièce jointe – Accord

**4.6.5.7** Partage proposé des responsabilités entre les partenaires (en %) avec l'indication du type de travaux réalisé par chacun

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature .....

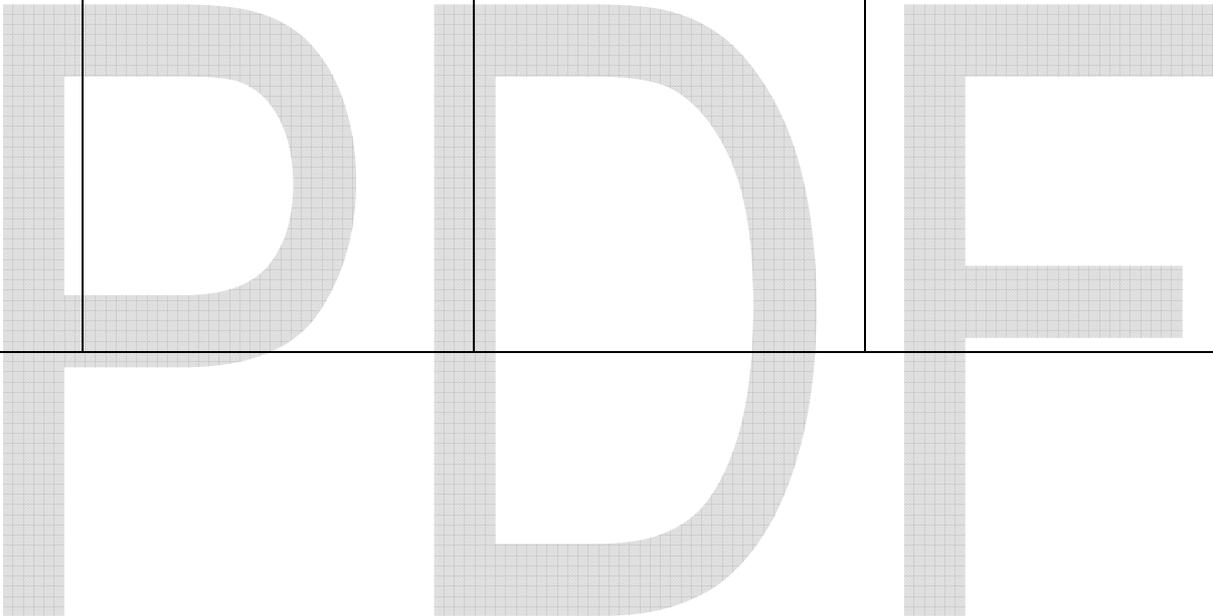
*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date: .....

## MODÈLE 4.6.6 HISTORIQUE DES LITIGES

Veillez fournir l'historique des litiges et des arbitrages découlant de l'exécution des contrats au cours des X dernières années ou en cours.

Un feuillet séparé doit être utilisé pour chaque partenaire de la Jointe Venture/du Consortium.

Année	Résultat favorable au défavorable au soumissionnaire	Nom du client, cause et objet du litige	Montant litigieux (valeur courante en EURO OU MONNAIE NATIONALE)
			

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....

## MODÈLE 4.6.7 SYSTÈME(S) D'ASSURANCE QUALITÉ

Veillez joindre les détails du/des système(s) d'assurance qualité proposés afin de garantir l'exécution réussie des travaux.

P D F

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....

## MODÈLE 4.6.8 HÉBERGEMENT EN FAVEUR DU MAITRE D'OEUVRE

Veillez fournir les croquis et les données décrivant l'hébergement et les facilités offertes par le soumissionnaire au titre des rubriques correspondantes du bordereau / de la décomposition globale et forfaitaire.

P D F

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....

## MODÈLE 4.6.9 AUTRES INFORMATIONS

Les soumissionnaires peuvent fournir ici toute autre information qu'ils jugent nécessaire à l'évaluation de leurs offres.

P D F

Signature .....

*(personne(s) autorisée(s) à signer pour le compte du soumissionnaire)*

Date .....

## **SECTION 5: GRILLES D'EVALUATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

PDF

# GRILLE DE CONFORMITE ADMINISTRATIVE

<b>Titre du marché:</b>	Travaux de reconstruction de la route Nouakchott – Rosso, tronçon 1 Nouakchott – Bombri	<b>Référence:</b>	EuropeAid/133379/D/WKS/MR	
<b>Enveloppe no.</b>				
Nom du soumissionnaire				
<b>Conformité administrative</b>				
Vérification de la présence des documents. Cochez les cases de la colonne droite				
Ref. I.S.	Document	OUI	NON	N.A.
3.1-3.2-3.3	<b>Nationalité du soumissionnaire (consortium<sup>12</sup>) éligible</b>			
10	<b>Langue demandée</b>			
12.1.1	<b>Formulaire de soumission et l'appendice, dûment rempli (Volume 1, section 2)</b>			
12.1.3	<b>Formulaires du Volume 4</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volume 4.3.3 - Bordereau des Prix</li> <li>Volume 4.3.4 - Travaux en régie</li> <li>Volume 4.3.5 - Sous-détail des Prix</li> <li>Volume 4.3.2 - Détail Estimatif</li> </ul>			
12.1.3.2	<b>Justificatif des coefficients « a, b, c et d »</b>			
12.1.4	<b>Etats des flux de trésorerie</b>			
12.1.5	<b>Copies des documents et modèles (Volume 1, section 4)</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information générale sur le soumissionnaire (formulaire 4.1)</li> <li>Descriptif de l'organisation (formulaire 4.2)</li> <li>Procuration habilitant signataire (formulaire 4.3)</li> </ul>			
12.1.6	<b>Preuve (formulaire 4.4)</b>			
12.1.7	<b>Projections financières (formulaire 4.4)</b>			
12.1.8	<b>Signalétique financière (formulaire 4.5a)</b>			
12.1.8	<b>Fiche d'Entité Légale (formulaire 4.5b)</b>			
12.1.9	<b>Qualifications techniques du soumissionnaire (Volume 1, section 4)</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de l'organisation du soumissionnaire (formulaire 4.6.1.1)</li> <li>Liste du personnel proposé (formulaires 4.6.1.2 et 4.6.1.3)</li> <li>Liste de l'équipement (formulaire 4.6.2) avec origine</li> <li>Liste des matériaux et fournitures (éventuelles), indication de l'origine</li> <li>Programme de travail (formulaire 4.6.3)</li> <li>Diagramme en bâtons (formulaire 4.6.3)</li> <li>Données concernant les sous-traitants (formulaire 4.6.3)</li> <li>Preuves d'une expérience pertinente (formulaire 4.6.4)</li> <li>Informations sur les consortiums (formulaire 4.6.5)</li> <li>Détails de leurs litiges (formulaire 4.6.6)</li> <li>Système(s) d'assurance qualité proposé (formulaire 4.6.7)</li> <li>Détails quant à l'hébergement (formulaire 4.6.8)</li> </ul>			
12.1.10	<b>Les pièces justificatives, déclarations etc. conformément aux points 3.1 à 3.6</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration de se trouver dans le cas du point 3.1 des I.S.</li> <li>Copie du Registre de commerce ou similaire</li> <li>Déclaration de ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion visées au point 2.3.3 du PRAG</li> </ul>			
	<b>Pour les entreprises exerçant ou ayant exercé en Mauritanie</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non contentieux avec le LNTP</li> <li>État de paiements avec la CNSS</li> <li>Contributions diverses</li> <li>Non contentieux avec la Direction du Travail</li> <li>État de paiements avec le Trésor</li> <li>État de paiements avec les banques de la place (BCM)</li> </ul>			
12.1.11	<b>Engagement signé par représentant (point 3.1)</b>			
12.1.13	<b>Garantie de soumission</b>			
12.1.14	<b>Certificat de visite</b>			
12.1.15	<b>Justificatif de l'acquisition du DAO en version papier</b>			
<b>Conformité administrative globale</b>				
(Acceptée / rejetée)				
<b>Nom et signature du président</b>				
<b>Date</b>				

<sup>12</sup> Si l'offre émane d'un consortium, tous ses membres doivent avoir une nationalité éligible

# GRILLE DE CONFORMITE TECHNIQUE

<b>Titre du marché:</b>	Travaux de reconstruction de la route Nouakchott – Rosso, tronçon 1 Nouakchott – Bombri	<b>Référence:</b>	EuropeAid/133379/D/WKS/MR
-------------------------	---	-------------------	---------------------------

Enveloppe no.	
Nom du soumissionnaire	

## Conformité économique et financière + capacité technique et professionnelle

Vérification de la validité et adéquation des documents. Cochez les cases de la colonne droite

Ref. I.S.	Document	OUI	NON	N.A.
3.1-3.2-3.3	<b>Nationalité du soumissionnaire (consortium) et sous-traitants éligible</b>			
3.1-3.2-3.3	<b>Respect des règles d'origine</b>			
12.2.1	<b>Capacité économique et financière du candidat</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chiffre d'affaires moyen annuel pour les 3 dernières années &gt; 40 M€</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chiffre d'affaires moyen annuel pour les 3 dernières années &gt; 20 M€ (consortium)</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution du chiffre d'affaires pour les 3 dernières années pas décroissante</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès à crédit / autres facilités financières &gt; 15 M€</li> </ul>			
12.2.2	<b>Capacité technique et professionnelle du candidat</b>			
	(a) Preuve d'exécution dans les 5 dernières années de:			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>projet routier d'une longueur d'au moins 100 km</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>projet autoroutier ayant une longueur d'au moins 50 km</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 projets routiers d'une longueur d'au moins 60 km</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 projets autoroutiers d'une longueur d'au moins 30 km</li> </ul>			
	(b) Capacité d'exécution			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration de capacité d'exécuter &gt; 70 % du marché par ses moyens</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste de moyens décrits au point 12.1.9</li> </ul>			
	(c) Capacité d'exécution (Consortiums, membre principal)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration de capacité d'exécuter &gt; 50 % du marché par ses moyens</li> </ul>			
	(d) Capacité d'exécution (Consortiums, partenaires)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration de capacité d'exécuter &gt; 10 % du marché par ses moyens</li> </ul>			
	(e) Expériences du personnel			
	Directeur des travaux			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 ans d'expérience professionnelle générale</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 ans d'expériences similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 chantiers de caractéristiques similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise orale et écrite du français</li> </ul>			
	Ingénieur topographe			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 ans d'expérience professionnelle générale</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 ans d'expériences similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 chantiers de caractéristiques similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise orale et écrite du français</li> </ul>			
	Ingénieur géotechnicien			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 ans d'expérience professionnelle générale</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 ans d'expériences similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 chantiers de caractéristiques similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise orale et écrite du français</li> </ul>			
	Conducteur des travaux de terrassement			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 ans d'expérience professionnelle générale</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 ans d'expériences similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 chantiers de caractéristiques similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise orale et écrite du français</li> </ul>			
	Conducteur des travaux de revêtement			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 ans d'expérience professionnelle générale</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 ans d'expériences similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 chantiers de caractéristiques similaires</li> </ul>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise orale et écrite du français</li> </ul>			

## Conformité technique et économique globale

(Acceptée / rejetée)

Nom et signature de l'évaluateur	
Date	

PDF